



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT	03	TELECOMMUNICATION	01	NON DEFINIS	01
INFRASTRUCTURE	05	SANTE PUBLIQUE	02	COMMUNICATION	01
ADMINISTRATION	06	RURAL	02	ENERGIE	02

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2080

23 Juin 2020

23 June 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS****1**

Reference [002027/AONOPU/MINAT/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002027/AONOPU/MINAT/CIPM/2020 DU 10 JUIN 2020 RELATIF À LA RÉHABILITATION DE LA SALLE SERVEUR ET À L'EXTENSION DU RÉSEAU LOCAL DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-07-2020

2

Reference [002028/AONOPU/MINAT/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002028/AONOPU/MINAT/CIPM/2020 DU 10 JUIN 2020 RELATIF À LA RÉHABILITATION DU SYSTÈME DE VIDÉO SURVEILLANCE DU BÂTIMENT CENTRAL DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 08-07-2020

3

Reference [006/AONO/CLKJ/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CLKJ/CIPM/2020 DU 16/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE FIFINDA-BEHONDO D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 15 KM, DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD LERE PHASE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 10-07-2020

4

Reference [005/AONO/CIPM/CLKJ/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CIPM/CLKJ/2020 DU 16/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BIPAGA 1-MOMODIBE D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 2.3 KM DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 10-07-2020

5

Reference [013/AONO/RS/DDLC-MYSLA/CIPM/MT/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/RS/DDLC-MYSLA/CIPM/MT/2020 DU 09/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE QUATRE BOUTIQUES ET TOILETTES PUBLIQUES A MBETOLO DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 06-07-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

6	<p>Reference 011/AONO/RS/DDLC-MYSLA/C1PM/ RT/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/RS/DDLC-MYSLA/C1PM/RT/2020 DU 05/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE A MBETOLO (DEVANT BATIMENT SAPEUR POMPIER) DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DIA ET LOBO, REGION DU SUD</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 02-07-2020</p>
----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

7	<p>Reference 015/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 19/06/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 19/06/2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS LES CENTRES URBAINS ET PERI URBAINS DU CAMEROUN, PHASE II , EN CINQ (05) LOTS.LOT 1 : TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS LES LOCALITES D'AKOMNYADA I&II.LOT 2 : TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE MFOU (CITE MEFAN A MENDONG II, QUARTIER NLOEVOE ROUTE MFOU).LOT 3 : TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE KRIBI (BWAMBÈ DANS LE DEPARTEMENT DE L'OCEAN, GRAND BATANGA 1&2 DANS LE DEPARTEMENT DE L'OCEAN).LOT 4 : TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE BAFOUSSAM QUARTIER BADIENGSO DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER.LOT 5 : TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE GAROUA (DJAMBOUTOU ANCIEN ABATTOIR TRONÇON 2, DJAMBOUTOU ANCIEN ABATTOIR TRONÇON 1, DJAMBOUTOU MARCHÉ, CAMP CHINOIS DOUROURE, ROUMDE ADJIA 1 (DAOULA HÔTEL), ROUMDE ADJIA 2 (DAOULA HÔTEL), DJAMBOUTOU SANTA BARBARA 1, DJAMBOUTOU SANTA BARBARA 2, DJAMBOUTOU SANTA BARBARA 3, DJAMBOUTOU SANTA BARBARA 4).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2019.LIGNE BUDGETAIRELOT 1 : N° 3100100-1-02-004-23931600LOT 2 : N° 3100100-1-02-004-23931600LOT 3 : N° 3100100-1-02-004-23931600LOT 4: N° 3100100-1-02-004-23931600LOT 5: N° 3100100-1-02-004-23931600.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 28-07-2020</p>
----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

8	<p>Reference 012/AONO/RS/DDLC-M YSLA/CIPM/ MT/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012./AONO/RS/DDLC-M YSLA/CIPM/MT/2020 DU 05/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU A NDONKOL DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 02-07-2020</p>
----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

9	<p>Reference 010/AONO/RS/DDLC-MYSLA/CIPM/MT/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/RS/DDLC-MYSLA/CIPM/MT/2020 DU 05/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'ENYENG DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 02-07-2020</p>
----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

10	<p>Reference 68/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°68/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 22 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU OUEST (RÉGIONS DE L'OUEST, DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST), PROGRAMME 2020.FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 24-07-2020</p>
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference 010/AONO/SOWEDA/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/20/AONO/SOWEDA/CPIM/CP/2019/ DU 18/06/2020 POUR LA FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE À LA SOWEDA, EN PROCÉDURE D'URGENCE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 16-07-2020
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

12	Reference 008/AONO/C-DEMBO/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C-DEMBO/CIPM/2020 DU 20/06/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS DE 03 BOUTIQUES A DEMBO, DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 20-07-2020
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

13	Reference 009/AONO/CDEMBO/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CDEMBO/CIPM/2020 DU 20/06/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE LAINDE TCHAKOUM) DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 20-07-2020
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

14	Reference 010/AONO/CAYDE7/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CAYDE7/CIPM/2020 DU 19 JUIN 2020,POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE NKOLBISSON COMMUNE DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTREFINANCEMENT : B.I.P. DU MINJEC – EXERCICE 2020 IMPUTATION : 54 26 347 06 641198 2224 541 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 20-07-2020
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

15	Reference 02/AONO/MINAT/RCE/DHS/CDPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MINAT/RCE/DHS/CDPM/2020 DU 23/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES A NANGA-EBOKO DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA. (PHASE I) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 15-07-2020
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

16	Reference 001/AONO /IN/CIPM-SC/BMA/Sm/20 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO /IN/CIPM-SC/BMA/SM/20 DU 22/06/2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE (01) MACHINE DE SÉCURISATION ET DE MARQUAGE ANTI-CONTREFAÇON DES DOCUMENTS OFFICIELS À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 28-07-2020
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RESUME DES CONSULTATIONS

17 **Reference** [002/2020/AONO/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/2020/AONO/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/2020 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE DE 80 TONNES METRIQUES DE CEREALES (SORGHO BLANC) POUR CONSOMMATION HUMAINE AU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES GRENIERS COMMUNAUTAIRES DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME - NORD.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 28-07-2020

18 **Reference** [002/AONO/EDC/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 002/AONO/EDC/CIPM/2020 DU 22 JUIN 2020POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE (2020-2022) DES POLICES D'ASSURANCE MULTIRISQUES LIEES A L'EXPLOITATION DES BARRAGES RESERVOIRS DE LOM PANGAR, MBAKAOU, MAPE ET BAMENDJIN

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-07-2020

19 **Reference** [718/DC/MINSANTE/CSPM-CNLS/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°000718/DC/MINSANTE/CSPM-CNLS/2020 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 16-07-2020

20 **Reference** [01/DC/C-MFOU/ SMP /2020](#) [Lire](#)

Titre/objet POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DESTINEES AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNEDE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 15-07-2020

21 **Reference** [02 /DC/C.MFOU/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONN° 02 /DC/C.MFOU/CIPM/2020 DU 19 JUIN 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 15-07-2020

22 **Reference** [.03/DC/C.MFOU/CIPM/20](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATIONN° 03/DC/C.MFOU/CIPM/20 DU 19 JUIN 2020 POUR L'EQUIPEMENT DU CSI DE NKOLMEFOU (ANYOUGOM), POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 15-07-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

23	<p>Reference 008/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°008/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 30/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MOUANGUEL DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP MINDDEL, EXERCICE 2020</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

24	<p>Reference 009/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°009/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 30/04/2020., RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NJINJOU II DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP MINBASE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

25	<p>Reference N°A/171 MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°A/171 MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 19/06/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2019 DU 19 DÉCEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉALISATION DES FORAGES D'EAU POTABLE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS 16 ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD.FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT/GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS (ACCORD DE PRÊT N° 02 CMR-073/074 DU 26 JUIN 2014).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

26	<p>Reference 007/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°007/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 30/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPE D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE AU CARREFOUR EKOUNI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENTS : BIP 2020 (MINDDEVEL)</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

27	<p>Reference 010/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°010/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MOUANGUEL DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference [008/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°008/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CARREFOUR EKOUNI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

29

Reference [009/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°009/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MOUANGUEL DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

30

Reference [N°384/B1/10601 /D/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/19](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°384/B1/10601 /D/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 19/06/2020 PORTANT PUBLICATION DE RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/MINEDUB/SG/ DPPC/PASZEP/CSPM/2019 DU 19 DÉCEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉALISATION DES FORAGES D'EAU POTABLE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS 16 ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD.FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT / GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (ACCORD DE PRÊT N° 02 CMR-073/074 DU 26 JUIN 2014).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

31

Reference [1/A/J.04/COKI/SG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDIEMI I, COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINEBASE- EXERCICE 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

32

Reference [2/A/J.04/COKI/SG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GBARAM, COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINDDEVEL- EXERCICE 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

33

Reference [3/A/J.04/COKI/SG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE KIKI, COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINDDEVEL- EXERCICE 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

34	<p>Reference 04/A/J.04/COKI/SG/2020 Lire</p> <p>Titre/objet A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 28 MAI 2020 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE REPARTIS EN DEUX LOTS (LOT1: VILLAGE BEP, LOT2 : VILLAGE YAKAN CHEFFERIE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINDDEVEL- EXERCICE 2020</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

35	<p>Reference 5/A/J.04/COKI/SG/2020 Lire</p> <p>Titre/objet A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 28 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE REPARTIS EN QUATRE LOTS (LOT1: VILLAGE NDIEMI I, LOT2 : VILLAGE YAKAN BIADA, LOT3 : VILLAGE KADANG TOO, LOT4 : VILLAGE KIIKI ELECAM). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINEE- EXERCICE 2020</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

36	<p>Reference 6/A/J.04/COKI/SG/2020 Lire</p> <p>Titre/objet A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 28 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE BITANG (NSAN) DE LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINADER- EXERCICE 2020</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

37	<p>Reference 7/A/J.04/COKI/SG/2020 Lire</p> <p>Titre/objet A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 28 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN 80 LAMPADAIRES CONVENTIONNELS DANS LA VILLE DE KIIKI, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINSANTE- EXERCICE 2020</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

38	<p>Reference ADDITIF N° 03/CAD2/SG/ST Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 03/CAD2/SG/ST RELATIF A L'AVIS DE CONSULTATION N°01/DCO/CAD2/CIPM/ST/2020 DU 25/05/2020 RELATIVE À LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES ET AUX CENTRES D'ALPHABÉTISATION DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME VU LE POINT 14 DE L'AVIS DE CONSULTATION RELATIF À LA DEMANDE DE DOTATION SUSMENTIONNÉE ; VU CERTAINES INCOHÉRENCES ENTRE LE MODÈLE DE LA DESCRIPTION TECHNIQUE DU MATÉRIEL À FOURNIR, LE CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES ET LE CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF ; LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME DÉCIDE :</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002027/AONOPU/MINAT/CIPM/2020 DU 10 JUIN 2020 RELATIF À LA RÉHABILITATION DE LA SALLE
SERVEUR ET À L'EXTENSION DU RÉSEAU LOCAL DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 07 095 07 340020 2279

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la réhabilitation de la salle serveur l'extension du réseau local du Ministère de l'Administration Territoriale.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- l'aménagement du local technique principal (Salle serveur) : acquisition de disques pour serveurs, câblage, installation et configuration des équipements actifs ;
- la validation de la pose du câble entre les postes de travail (environ 280) et les locaux techniques intermédiaires ;
- l'installation des prises informatiques (pour 70 bureaux) ;
- la fourniture de 04 switchs (cisco catalst 2960 48 ports) ;
- la fourniture d'un switch Cisco series 9300 T-A 48ports avec licence logiciel ;
- la fourniture d'un Fortinet (fg-200-bdl-90-36) fortigate 200 plus 24x7 forticare et fortiguard enterprise protection ;
- la fourniture d'un onduleur light wave 2000 Volt ;
- la fourniture des points d'accès wifi ;
- la fourniture d'un des disques durs pour serveur ;
- la fourniture d'un moniteur KVM ;
- la fourniture des câbles de fibre optique blindée ;
- la fourniture d'un un plan de câblage ;
- la pose des goulottes et plinthes le long des chemins des câbles ;
- la pose des câbles entre les postes de travail et les locaux techniques ;
- la fourniture du schéma physique de la nouvelle infrastructure LAN ;
- la fourniture d'un schéma logique du nouveau réseau LAN.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du présent projet est de **quarante millions (40 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale, non exclues de la commande publique et justifiant des capacités dans l'élaboration des plans directeurs, des stratégies IT, des schémas directeurs informatiques et de la mise à niveau des infrastructures informatiques.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres National sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale, exercices 2020, Imputation : **54 07 095 07 340020 2279.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2e étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage, dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (75 000) francs CFA**, payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir ou être déposées contre récépissé au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, au plus tard **le 7 juillet 2020 à 14H 00, heure locale**, portant les mentions suivantes :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002027/AONOPU/MINAT/CIPM/2020
DU 10 JUIN 2020 RELATIF À LA RÉHABILITATION DE LA SALLE SERVEUR ET À L'EXTENSION DU RÉSEAU
LOCAL DU MINAT
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage desdits travaux.

10. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA. Cette caution de soumission est délivrée par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréé(e) par le Ministre en charge des finances. Le délai de validité de cette caution est de trente (30) jours, au-delà de celui des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 7 juillet 2020 à 15H 00, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires.
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP ;
- absence du rapport de visite du site des prestations cosignée par le soumissionnaire et un responsable de la Division des Systèmes d'Information du MINAT ;
- omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- note technique inférieure à 75% des critères d'évaluation ;
- absence d'un Conducteur des Travaux ou d'un Directeur Technique ayant la qualité d'Ingénieur de Conception en Informatique (système et réseaux) avec 10 ans d'expérience professionnelle ;
- absence ou présentation d'une caution de soumission non conforme.

Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires portent sur :

- le personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- le matériel de chantier à mobiliser ;
- les références de l'entreprise dans les domaines similaires ;
- le respect des modèles des pièces du DAO ;
- l'attestation de la capacité financière de quinze millions (15 000 000) de FCFA au moins ;
- la note méthodologique ;
- le planning d'exécution des travaux ;
- la présentation de l'offre.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2ème étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01./-

YAOUNDE le 10 Juin 2020

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002028/AONOPU/MINAT/CIPM/2020 DU 10 JUIN 2020 RELATIF À LA RÉHABILITATION DU SYSTÈME DE VIDÉO SURVEILLANCE DU BÂTIMENT CENTRAL DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 07 095 07 340020 2249

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la réhabilitation du système de vidéo surveillance du bâtiment central du Ministère de l'Administration Territoriale.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- la définition d'un schéma réseau d'installation de la vidéo surveillance ;
- l'acquisition des caméras infrarouges supplémentaires ;
- l'acquisition des enregistreurs numériques à installer dans la salle serveur du MINAT disposant de 4To de capacités de stockage et de conservation des données d'au moins un mois avec possibilités de sauvegarde externe des données ;
- l'installation et la configuration des caméras selon le schéma réseau autonome préalablement défini ;
- la formation de certains personnels de la Division des Systèmes d'Information à son exploitation.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du présent projet est de **dix millions (10 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités dans le domaine, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres National sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale, exercices 2020, Imputation : **54 07 095 07 340020 2249.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2e étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage, dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir ou être déposées contre récépissé au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, au plus tard **le 8 juillet 2020 à 14H 00, heure locale**, portant les mentions suivantes :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002028/AONOPU/MINAT/CIPM/2020 DU 10 JUIN 2020 RELATIF À LA RÉHABILITATION DU SYSTÈME DE VIDÉO SURVEILLANCE DU BÂTIMENT CENTRAL DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de deux **(02) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

10. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **deux cents mille (200 000) FCFA**.

Cette caution de soumission est délivrée par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréé(e) par le Ministre en charge des finances. Le délai de validité de cette caution est de trente (30) jours, au-delà de celui des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 8 juillet 2020 à 15H 00, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires.
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- absence du rapport de visite du site des prestations cosignée par le soumissionnaire et un responsable de la Division des Systèmes d'Information du MINAT ;
- omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- note technique inférieure à 75% des critères d'évaluation ;
- absence ou présentation d'une caution de soumission non conforme.

Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires portent sur :

- les références de l'entreprise dans les domaines similaires ;
- les équipements de vidéosurveillance proposés et à installer ;
- le respect des modèles des pièces du DAO ;
- l'attestation de la capacité financière de cinq millions (5 000 000) de FCFA au moins ;
- la note méthodologique ;
- le planning d'exécution des travaux ;
- la présentation de l'offre.

13. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de cent vingt (120) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Service des Marchés, porte 214, 2^{ème} étage, tél : 22.22.66.01.-

YAOUNDE le 10 Juin 2020

Le *MINISTRE*

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE LOKOUNDJE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CLKJ/CIPM/2020 DU 16/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE FIFINDA-BEHONDO D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 15 KM, DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, RÉGION DU SUD LERE PHASE (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54366418432250

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune Lokoundje, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les Travaux de réhabilitation de la route communale Fifinda Behondo d'une longueur totale de 15 km, dans la Commune de Lokoundjé, Département de l'Océan, Région du Sud Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- L'Installation de chantier ;
- L'Amené et repli du matériel ;
- Déforestation mécanique au bulldozer (15 mètres d'ouverture de route)
- Mise en forme de la plateforme y compris création des fossés et exutoires en terre à la niveleuse ;
- La fourniture et pose de buses métalliques

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- L'Installation de chantier ;
- L'Amené et repli du matériel ;
- Déforestation mécanique au bulldozer (15 mètres d'ouverture de route)
- Mise en forme de la plateforme y compris création des fossés et exutoires en terre à la niveleuse ;
- La fourniture et pose de buses métalliques

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : 27 700 00 FCFA ;

4. Allotissement

Lot Unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le MINTP Exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures d'ouverture des et iication du présent avis à la Commune de Lokoundje.

8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Lokoundje, au secrétariat de la commission interne de passation des marchés sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Lokoundje d'une somme non remboursable de **Quarante Mille (40.000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé au secrétariat de la commission interne de passation des marchés de la commune de Lokoundje à son annexe de l'ex-Commune rurale de Kribi au du quartier Massaka de Kribi 1^{er} **au plus tard le 10/07/2020 à 11 Heures** précises et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/A0NO/CLKJ/CIPM/2020 DU 16/06/2020
POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE FIFINDA-BEHONDO
D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 15 KM, DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE,
DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (1ere PHASE.)**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les délais prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres sont de cent Vingt (120) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 555.000 (Cinq Cent Cinquante Cinq Mille) FCFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours Calendaires au-delà de la date originale de validité des offres .

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le 10 Juillet 2020 à 12 Heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Lokoundje à la Salle des actes de la Commune de Lokoundje sis à son annexe de l'ex-Commune Rurale de Kribi au quartier Massaka de Kribi 1^{er}

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1

de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Le Non-respect de trois (03) critères essentiels.

critères essentiels

I PRESENTATION GENERALE	(01 critère)
II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(01 critère)
III MOYENS HUMAINS	(06 critères)
IV MOYENS MATERIELS	(05 critères)
V METHODOLOGIE D'EXECUTION	(04 critères)
VI CAPACITE FINANCIERE	(01 critère)

15. Attribution

L'Autorité Contractante qui est le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours Calendaires à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Lokoundjé BP : 64 Kribi tel : 222461604.

EBOLOWA le 16 Juin 2020

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE LOKOUNDJE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CIPM/ CLKJ/2020 DU 16/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BIPAGA 1-MOMODIBE D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 2.3 KM DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54306418432250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune Lokoundje, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la piste agricole Bipaga 1-Momodibe d'une longueur totale de 2.3 km dans la Commune de Lokoundje Département de l'Océan Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- L'Installation de chantier ;
- L'Amené et repli du matériel ;
- Déforestation mécanique au bulldozer (15 mètres d'ouverture de route)
- Mise en forme de la plateforme (extraction du matériau limon 0/1) de mauvaise tenue pour décharge publics d'une épaisseur de 60cm y compris création des fossés et exutoires en terre à la niveleuse ;
- préparation de l'assise avec couche de base en matériaux meuble de type 0/31.5 ou équivalent d'épaisseur 40cm
- Couche de roulement grave latéritique compacte
- Fourniture de 18 dalles dosés à 300kg/m³
- Mise en forme de la plateforme y compris création des fossés et exutoires en terre à la niveleuse

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : 15 000 000 FCFA ;

4. Allotissement

Lot Unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le MINADER Exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvres à la Commune de Lokoundje.

8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Lokoundje, au secrétariat de la commission interne de passation des marchés sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Lokoundje d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25.000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé au secrétariat de la commission interne de passation des marchés de la commune de Lokoundje à son annexe de l'ex-Commune rurale de Kribi au du quartier Massaka de Kribi 1^{er} au **plus tard le 10/07/2020 à 11 Heures** précises et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CIPM/ CLKJ/2020 DU
16/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE
BIPAGA 1-MOMODIBE D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 2.3 KM DANS LA COMMUNE
DE LOKOUNDJE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Les délais prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres sont de cent Vingt (120) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **300.000 (trois Cent Cinquante Cinq Mille) FCFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours Calendaires au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un **seul temps le 10 Juillet 2020 à 12 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Lokoundje à la Salle des actes de la Commune de Lokoundje sis à son annexe de l'ex-Commune Rurale de Kribi au quartier Massaka de Kribi 1^{er}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Le Non-respect de trois (03) critères essentiels.

critères essentiels.

I PRESENTATION GENERALE (01 critère)

II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (01 critère)

III MOYENS HUMAINS (06 critères)

IV MOYENS MATERIELS (05 critères)

V METHODOLOGIE D'EXECUTION (04 critères)

VI CAPACITE FINANCIERE (01 critère)

15. Attribution

L'Autorité Contractante qui est le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours Calendaires à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Lokoundjé BP : 64 Kribi tel : 222461604.

EBOLOWA le 16 Juin 2020

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE MÉYOMESSALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°013/AONO/RS/DDI/C-MYSLA/CIPM/ MT/2020 DU 09/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC DE QUATRE BOUTIQUES ET TOILETTES PUBLIQUES A MBETOLO DANS LA COMMUNE DE
MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD FINANCEMENT : BIP
EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2020, le Maire de la commune de Meyomessala. Maitre d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de quatre boutiques et toilettes publiques a MBOETOLO dans la commune de Meyomessala. département du Dja et Lobo.

2. Consistance des prestations

Les travaux préparatoires (Installation de chantier, production du programme d'exécution) :

Les travaux de terrassement ;

Les travaux des fondations ;

Les Travaux d'élévation (maçonnerie, béton armé) :

Les travaux de charpente — couverture :

Les travaux de menuiserie métallique ;

Les travaux de menuiserie bois ;

Les travaux d'électricité ;

Les travaux de peinture

Les V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût provisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 20 000 000 (Vingt millions) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les projets d'investissement publics exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Meyomessala. cabinet du Maire Tél. : 655031178/699304698 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de Meyomessala. cabinet du Maire, Tél. : 655031178/699304698 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable payable à la recette municipale de la commune de Meyomessala suivant le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Coût du DAO
unique	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE QUATRE BOUTIQUES ET TOILETTES PUBLIQUES A MBETOLO DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DJA et LOBO, RÉGION' DU SUD	20 000 000	30 000FCFA

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire :
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres :
- L'objet de l'appel d'offres :
- Le montant des irais pavés :
- Le numéro du lot sollicité.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées coillir

N°013/A ONO/RS/DDI/C-MYSLA/CIPM/ MT/2020 DU 09/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04)

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire

unique	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE QUATRE BOUTIQUES ET TOILETTES PUBLIQUES .4 MBETOLO DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA et LOBO, REG1ON DU SUD	20 000 000	400 000 FCFA
--------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	--------------

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'offre sera déclarée irrecevable si elle n'est pas délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives ; des offres techniques et financières **aura lieu** devant la Commission interne de Passation des Marchés Publics de MEYOMESSALA dans la salle des actes de l'hôtel KONKORDIA à MEYOMESSALA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis : I. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet, non conforme et non régularisé sous 48h. pour absence de l'une des pièces exigées ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de l'attestation de non abandon d'un chantier antérieur du fait de l'entreprise à Meyomessala et délivré par le Maître de l'ouvrage ;
- Absence d'un sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

Présentation générale de l'offre (2 sous critères)

Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 sous critères):

Personnels (12 sous critères) ; Méthodologie d'exécution (4 sous critères) :

visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères)

Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer (3 sous critères):

Capacité financière (1 sous critère).

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises relatives aux critères éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de(s) la(es) présente(s) lettre(s) commande(s).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Meyomessala. Cellule I
Marchés Publics Tél. : 655031178/699304698 dès publication du présent avis.

COMMUNE DE MÉYOMESSALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/RS/DDDL/C-MYSLA/C1PM/RT/2020 DU 05/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE
PISTE AGRICOLE A MBETOLO (DEVANT BATIMENT SAPEUR POMPIER) DANS LA COMMUNE DE
MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DIA ET LOBO, REGION DU SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement Public exercice 2020, le Maire de la commune de Meyomessala. Maitre d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE A MBETOLO (DEVANT BATIMENT SAPEUR POMPIER) dans la commune de Meyomessala. département du Dja et Lobo.

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

Installation de chantier (Installation de chantier. production du programme d'exécution)

Dégagement de l'emprise :

Les travaux de terrassement :

Les travaux de chaussées :

Les travaux d'assainissement :

Equipement :

Environnement-Santé-Sécurité.

3. Cout Prévisionnel

Le coûtprévisionnel de l'opérai un à l'issue des études préalables est de 15 000 000 (quinze millions) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Meyomessala. cabinet du Maire Tél. : 699.30.46.98/665.80.76.68 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de Meyomessala, cabinet du Maire. Tél. : 699.30.46.98/665.80.76.68 dès publication du présent avis. contre versement d'une somme non remboursable payable à la recette municipale de la commune de Meyomessala suivant le tableau ci-dessous :

LES TRAVAUX D'OUVERTURE.

Lots	D'UNE PISTE AGRICOLE A MBETOLO (DERRIERE BATIMENT SAPEUR POMPIER) DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA	Montant prévisionnel	Coût du DAO
------	--------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------	-------------

Cette quittance de paiement doit mentionner les éléments suivants :

- Le nom du soumissionnaire
- Le numéro de d'appel 'Folfres
- Le numéro du lot sollicité
- 1. 'objet de l'appui d.'

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel KONO REFUGE sis à NDKOL par Meyomemna. Tél. : 699.30.46.98/665.80.76.68 au plus tard le **02/07/2020 à 14 heures précises**, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/RS/DDLC-MYSLA/CIPM/ R T/2020 DU 05/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE
PISTE AGRICOLE A MBETOLO (DEVANT BA TIMENT SAPEUR POMPIER) DANS LA COMMUNE DE
MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA et LOBO, REGION DU SUD**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois(03) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives. une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
Unique	LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE A MBETOLO (DERRIERE BATIMENT SAPEUR POMPIER) DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA et LOGO	15 000 000 FCFA	300 000 FCFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'offre sera irrecevable si elle est délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives : des offres techniques et financières aura lieu le 23 Juin 2020 à 10h00 par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de MEYOMESSALA dans la salle des actes de l'hôtel KONKORDIA MEYOMESSALA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet, non conforme et non régularisé sous 48h, pour absence de l'une des pièces exigées :
- Absence de caution de soumission à l'ouverture :
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées :
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels :
- Absence d'un prix unitaire quantifié :
- Absence de l'attestation de non abandon d'un chantier antérieur du fait de l'entreprise à Meyomessida et délivré par le Ministère chargé des Finances.
- Absence d'un sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (2 sous critères) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 sous critères);
- Personnels (12 sous critères) ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères) ;
- Méthodologie d'exécution (4 sous critères) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (3 sous critères);
- Capacité financière (1 sous critère).

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises relatives aux critères éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de(s) la(es) présente(s) lettre(s) commande(s).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Meyomessida au 699.30.46.98/665.80.76.68 dès publication du présent avis.

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 19/06/2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS LES CENTRES URBAINS ET PERI URBAINS DU CAMEROUN, PHASE II , EN CINQ (05) LOTS.LOT 1 : TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS LES LOCALITES D'AKOMNYADA I&II.LOT 2 : TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE MFOU (CITE MEFAN A MENDONG II, QUARTIER NLOEVOE ROUTE MFOU).LOT 3 : TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE KRIBI (BWAMBÉ DANS LE DEPARTEMENT DE L'OCEAN, GRAND BATANGA 1&2 DANS LE DEPARTEMENT DE L'OCEAN).LOT 4 : TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE BAFOUSSAM QUARTIER BADIENGSO DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER.LOT 5 : TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE GAROUA (DJAMBOUTOU ANCIEN ABATTOIR TRONÇON 2, DJAMBOUTOU ANCIEN ABATTOIR TRONÇON 1, DJAMBOUTOU MARCHÉ, CAMP CHINOIS DOUROURE, ROUMDE ADJIA 1 (DAOULA HÔTEL), ROUMDE ADJIA 2 (DAOULA HÔTEL), DJAMBOUTOU SANTA BARBARA 1, DJAMBOUTOU SANTA BARBARA 2, DJAMBOUTOU SANTA BARBARA 3, DJAMBOUTOU SANTA BARBARA 4).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2019.LIGNE BUDGETAIRE LOT 1 : N° 3100100-1-02-004-23931600 LOT 2 : N° 3100100-1-02-004-23931600 LOT 3 : N° 3100100-1-02-004-23931600 LOT 4 : N° 3100100-1-02-004-23931600 LOT 5 : N° 3100100-1-02-004-23931600.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
3100100-1-02-004-23931600

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des projets de renforcement des capacités de production, de transport, et densification du réseau d'eau potable au Cameroun, le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation des travaux d'extension de réseaux d'eau potable dans les centres urbains et péri urbains du Cameroun, PHASE II , en quatre (05) lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux et prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- L'installation de chantier;
- Le transport et la manutention des tuyaux, et des accessoires
- L'implantation;
- Le nettoyage et désherbage;
- Les terrassements;
- La fourniture et la pose de tuyaux PVC de diamètres 160, 110, 90 et 63 mm, et pièces de raccord et accessoires;
- La fourniture et pose des tuyaux fonte DN 150 et 200 pour fourreaux ;
- Le raccordement du nouveau réseau au réseau existant;
- Les essais de pression, la désinfection des canalisations ;
- L'analyse bactériologique ;
- La mise en service du réseau;
- La remise en état des lieux;
- Et travaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, pour chaque lot, à l'issue des études préalables est le suivant.

ALLOTISSEMENT	DESIGNATION	ENVELOPPE PREVISIONNELLE
LOT 1	TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LES LOCALITES D'AKOMNYADA I&II.	112 125 645 F FCA TTC (cent douze millions cent vingt cinq mille six cent quarante cinq francs CFA toutes taxes comprises).
LOT 2	TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE MFOU (CITE MEFAN A MENDONG II, QUARTIER NLOEVOE ROUTE MFOU).	144 390 506 F FCA TTC (cent quarante quatre millions trois cent quatre vingt dix mille cinq cent six francs CFA toutes taxes comprises).
LOT 3	TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE KRIBI (BWAMBÉ DANS LE DEPARTEMENT DE L'OCEAN, GRAND BATANGA 1&2 DANS LE DEPARTEMENT DE L'OCEAN).	294 266 617 F FCA TTC (deux cent quatre vingt quatorze millions deux cent soixante six mille six cent dix sept francs CFA toutes taxes comprises).
LOT 4	TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE BAFOUSSAM QUARTIER BADIENGSO DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1er.	112 366 841 F FCA TTC (cent douze millions trois cent soixante six mille huit cent quarante un francs CFA toutes taxes comprises).
LOT 5	TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE GAROUA (DJAMBOUTOU ANCIEN ABATTOIR Tronçon 2, DJAMBOUTOU ANCIEN ABATTOIR tronçon 1, DJAMBOUTOU MARCHÉ, CAMP CHINOIS DOUROURE, ROUMDE ADJIA 1 (DAOULA HÔTEL), ROUMDE ADJIA 2 (DAOULA HÔTEL), DJAMBOUTOU SANTA BARBARA 1, DJAMBOUTOU SANTA BARBARA 2, DJAMBOUTOU SANTA BARBARA 3, DJAMBOUTOU SANTA BARBARA 4).	188 916 694 F FCA TTC (cent quatre vingt huit millions neuf cent seize mille six cent quatre vingt quatorze francs CFA toutes taxes comprises).

Soit un montant total de **851 966 303 F CFA TTC** (huit cent cinquante un millions neuf cent soixante six mille trois cent trois francs CFA toutes taxes comprises).

4. Allotissement

Ces travaux sont à réaliser dans les villes/localités de Akomnyada, Mfou, Bafoussam, Garoua et Kribi, en cinq (05) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine des travaux hydrauliques.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la CAMWATER-Exercice 2020 et inscrits sur les lignes d'imputations budgétaires ci-après listées.

LOT 1 : N° 3100100-1-02-004-23931600

LOT 2 : N° 3100100-1-02-004-23931600

LOT 3 : N° 3100100-1-02-004-23931600

LOT 4 : N° 3100100-1-02-004-23931600

LOT 5 : N° 3100100-1-02-004-23931600.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables dans les bureaux de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 82 54, porte A05 de l'immeuble siège de la Camwater, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres, se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **200 000 F CFA (deux cent mille francs CFA)** à la BICEC au compte N° 33598800001-89 au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP », tous les jours ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER BP 524 Douala-Cameroun, Tél. (237) 2 33 42 82 54, porte NB02, dès publication du présent avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER BP 524 Douala Cameroun, porte A05, bâtiment annexe de l'immeuble siège, au plus tard le **28/07/2020 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°015/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 19/06/2020.
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS LES CENTRES
URBAINS ET PERI URBAINS DU CAMEROUN, PHASE II , EN CINQ (05) LOTS.
LOT.....
« A N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour l'exécution de chacun des lots est de **six (06) mois maximum**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une Caution de Soumission acquittée, établie par un Etablissement financier de premier ordre installé au Cameroun et agréé par le Ministre chargé des Finances (la liste figure en pièce 12 du DAO), valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres et d'un montant fixé ainsi qu'il suit.

ALLOTISSEMENT	DESIGNATION	MONTANT CAUTION DE SOUMISSION
LOT 1	TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS LES LOCALITES D'AKOMNYADA I&II.	2 242 000 F FCA
LOT 2	TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE MFOU (CITE MEFAN A MENDONG II, QUARTIER NLOEVOE ROUTE MFOU).	2 880 000 F FCA
LOT 3	TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE KRIBI (BWAMBÉ DANS LE DEPARTEMENT DE L'OCEAN, GRAND BATANGA 1&2 DANS LE DEPARTEMENT DE L'OCEAN).	5 885 000 F FCA
LOT 4	TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE BAFOUSSAM QUARTIER BADIENGSO DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1er.	2 240 000 F FCA
LOT 5	TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAUX D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE GAROUA (DJAMBOUTOU ANCIEN ABATTOIR Tronçon 2, DJAMBOUTOU ANCIEN ABATTOIR tronçon 1, DJAMBOUTOU MARCHE, CAMP CHINOIS DOUROURE, ROUMDE ADJIA 1 (DAOULA HÔTEL), ROUMDE ADJIA 2 (DAOULA HÔTEL), DJAMBOUTOU SANTA BARBARA 1, DJAMBOUTOU SANTA BARBARA 2, DJAMBOUTOU SANTA BARBARA 3, DJAMBOUTOU SANTA BARBARA 4).	

3 776 000 F FCA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois et/ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de l'avis du Directeur chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis est publique et se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28/07/2020** à **12 Heures** par la Commission d'Appel d'Offres à l'immeuble siège à Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant le système binaire **OUI** ou **NON**.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation financière. Le non-respect de l'

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif et/ou dans l'offre financière exigée par le Dossier d'Appel d'Offres;
 - Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
 - Non-respect des spécifications techniques majeures ci-après
- Pour les canalisations PVC: norme T 54-002 ou équivalent, PVC non plastifié emboitement à joints automatiques
- Les Pièces de raccord doivent répondre aux caractéristiques suivantes : en fonte, en acier ou en bronze avec revêtement intérieur

Diamètre nominal de l'appareil

Pression nominale

Sigle ou marque du fabricant.

- Absence d'un Certificat du fabricant pour les tuyaux et les pièces de raccord.
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière de l'entreprise;
- Non validation d'au moins 75 % des critères essentiels ;
- Absence d'une attestation de solvabilité bancaire délivrée par une banque de premier ordre d'un montant de **22 420 000 F**
- La non-exécution d'un Marché antérieur.

Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

- Présentation générale de l'offre;
- Références de l'entreprise;
- Qualifications et expérience du personnel d'encadrement;
- Matériel et outillage dédiés aux travaux;
- Méthodologie technique d'exécution des travaux;
- Visite des sites des travaux.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises et ayant présenté l'offre financière éligible.
Une entreprise peut soumissionner pour tous les lots.

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot à condition de justifier d'un personnel technique d'encadrement.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date I

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Division des Affaires JU

COMMUNE DE MÉYOMESSALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012./AONO/RS/DDI/C-M YSLA/CIPM/ MT/2020 DU 05/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU A NDKOL DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2020. le Maire de la commune de Meyomessala, Maitre d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'achèvement d'une mini adduction d'eau à NDKOL dans la commune de Meyomessala.

2. Consistance des prestations

Les travaux préparatoires (Installation de chantier, production du programme d'exécution) ; Maçonnerie ; Réseau de distribution.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 8 000 000 (huit millions) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le programme d'investissement prioritaire exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Meyomessala. cabinet du Maire Tél. : 699.30.46.98/665.80.76.68 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de Meyomessala, cabinet du Maire, Tél. : 699.30.46.98/665.80.76.68 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable payable à la recette municipale de la commune de Meyomessala suivant le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Coût du DAO
unique	travaux d'achèvement d'une mini adduction d'eau à NDKOL dans la commune de Meyomessala	8 000 000 FCFA	20 000 FCFA

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;

- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles. devra parvenir à l'hôtel KONO REFUGE sis à NDONKOL par Meyomessala. Tél. : 699.30.46.98/655031178 **au plus tard le 02/07/2020 à 14heures précises. et** devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°012/AONO/RS/DDC/C-MYSLA/CIPM/ MT/2020 DU05/06/2020

POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU A NDONKOL DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA et LOBO, REGION DU SUD
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
unique	travaux d'achèvement d'une mini adduction d'eau à NDONKOL dans la commune de Meyomessala	8 000 000 FCFA	160 000 FCFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives ; des offres techniques et financières **aura lieu le 02/07/2020 à 15 heures**, par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de MEYOMESSALA dans la salle des actes de l'hôtel KONO REFUGE SIS à NDONKOL par MEYOMESSALA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet, non conforme et non régularisé sous 48h, pour absence de l'une des pièces exigées
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (2 sous critères) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 sous critères):
- Personnels (12 sous critères) :
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères) ;
- Méthodologie d'exécution (4 sous critères) :
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (3 sous critères):
- Capacité financière (1 sous critère).

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de(s) la(es) présente(s) lettre(s) commande(s).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Meyomessala, cabinet du Maire Tél. : 699.30.46.98/665.80.76.68 dès publication du présent avis.

MEYOMESSALA le 5 Juin 2020

Le MAIRE

MEBIAME MFOU'OU Christian

COMMUNE DE MÉYOMESSALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°010/AONO/RS/DDDL/C-MYSLA/CIPM/MT/2020 DU 05/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION
DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'ENYENG DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS
LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2020, le Maire de la commune de Meyomessala. Maitre d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation du centre médical d'arrondissement d'ENYENG dans la commune de Meyomessala. département du Dja et Lobo.

2. Consistance des prestations

Les travaux préparatoires (Installation de chantier. production du programme d'exécution) ;

Les travaux de maçonnerie :

Les travaux de menuiserie bois et métallique :

Les travaux d'électricité :

Les travaux de peinture

Les travaux de plomberie sanitaire :

Les V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 15 000 000 (Quinze FCFA).

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les projets d'investissement publics exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Meyomessala. cabinet du Maire Tél. : 699.30.46.98/665.80.76.68 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier



Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de Meyomessala, cabinet du Maire, Tél. : 699.30.46.98/665.80.76.68 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable payable à la recette municipale de la commune de Meyomessala suivant le inilleilt1 ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Coût du DAO
unique	travaux de réhabilitation du centre médical d'arrondissement d'ENYENG	15 000 000	25 000 fcfa

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres :
- Le montant des frais payés :

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles_ devra parvenir à l'hôtel KONO REFUGE sis à NDONKO par Meyomessala, Tél : 699.30.46.98/665.80.76.68 **au plus tard le 02/07/2020 à 14heures précises**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL. OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°010/AONO/RS/DDI/C-MYSLA/CIPM/ MT/2020

DU 05/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'ENVENG DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSALA DANS LE DEPARTEMENT DU DJA et LOBO, REGION DU SUD

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires pour chacun des lots.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulé du projet	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
unique	travaux de réhabilitation du centre médical d'arrondissement d'ENYENG	15 000 000	300 000 FCFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre du candidat.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives ; des offres techniques et financières **aura lieu le 02/07/2020 à 15 heures.** par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de MEYOMESSALA dans la salle des actes de l'hôtel KONO REFUGE SIS à NDONKOL par MEYOMESSALA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet. non conforme et non régularisé sous 48h, pour absence de une des pièces exigées :
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels :
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (2 sous critères) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 sous critères);
- Personnels (12 sous critères) Méthodologie d'exécution (4 sous critères)
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères) :
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (3 sous critères):
- Capacité financière (1 sous critère).

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de(s) la(es) présente(s) lettre(s) commande(s).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Meyomessala, cabinet du Maire Tél. : .699.30.46.98/665.80.76.68 dès publication du présent avis.

MEYOMESSALA le 5 Juin 2020

Le MAIRE

MEBIAME MFOU'OU Christian

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°68/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 22 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU OUEST (RÉGIONS DE L'OUEST, DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST), PROGRAMME 2020. FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT

FONDS ROUTIER (FR) , BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes en terre pour l'exercice 2020, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans le réseau Ouest (régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest), programme 2020.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à l'entretien des routes concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les tâches suivantes:

- **LOT 1-OU/20 : TRONCON 1: BANDJA - BATCHUM - PENKA MICHEL (32,13 km)**
 - Débroussaillage : (du pk 01+000 au pk 31+000) ;
 - Abattage d'arbres : (pk 11+700, pk 23 +700, pk 25+000) ;
 - Déblai ordinaire mis en dépôt : (du pk 16+300 au pk 17+180) ;
 - Déblai mis en remblai : (du pk 21+110 au pk 21+400) ;
 - Remblai en grave latéritiques provenant d'emprunt (du pk 00+500 au pk 00+800 ; du pk 07+200 au pk 7+500 ; du pk 27+600 au pk 27+900) ;
 - Purges (du pk 12+600 au pk 12+765) ;
 - Mise en forme de la plate-forme (du pk 05+100 au pk 12+265) ;
 - Reprofilage compactage (du pk 09+100 au pk 21+272) ;
 - Création/Curage/remise en forme des fossés et exutoires en terre existants : (du pk 08+000 au pk 30+690) ;
 - Couche de roulement en graveleux latéritique (du pk 00+450 au pk 01+950 ; du pk 7+000 au pk 07+500 ; du pk 15+000 au pk 15+500 ; du pk 17+800 au pk 18+150 ; du pk 21+400 au pk 21+900) ;
 - Curage des buses (??1,50m) et dalot (H?2m) : (pk 05+050 ; pk 10+800 ; pk 12+330 ; pk 14+350 ; pk 22+000 ; pk 25+350 ; pk 30+350) ;
 - Fourniture et pose de buses métalliques ? 800 : (pk 05+050 ; pk 10+800 ; pk 12+330 ; pk 14+350 ; pk 20+100 ; pk 22+000 ; pk 25+350 ; pk 30+350) ;
 - Puisard en maçonnerie pour buses ? 800 (pk 05+050 ; pk 10+800 ; pk 12+330 ; pk 14+350 ; pk 20+100 ; pk 30+350)
 - Tête de buse en maçonnerie de moellons ? 800 : (pk 05+050 ; pk 10+800 ; pk 12+330 ; pk 14+350 ; pk 20+100 ; pk 30+350)
 - Construction des barrières de pluies (pk 00+850 ; pk 32+000).
- **LOT 1-OU/20 : TRONCON 2 : BALEMBO (INTR0602) - BABWANTOU - BANDJA (23,02 km)**
 - Débroussaillage : (du pk 03+000 au pk 23+000) ;
 - Abattage d'arbres : (pk 13 +400, pk 21+000) ;
 - Déblai ordinaire mis en dépôt : (du pk 19+300 au pk 20+020) ;
 - Déblai mis en remblai : (du pk 18+110 au pk 18+360) ;
 - Remblai en grave latéritiques provenant d'emprunt : (du pk 05+500 au pk 05+800 ; du pk 07+200 au pk 7+500 ; du pk 27+600 au pk 27+800) ;
 - Purges : (du pk 12+400 au pk 12+555) ;
 - Mise en forme de la plate-forme : (du pk 04+100 au pk 09+550) ;
 - Reprofilage compactage : (du pk 05+000 au pk 12+489) ;
 - Création/Curage/remise en forme des fossés et exutoires en terre existants : (du pk 07+000 au pk 21+780) ;
 - Couche de roulement en graveleux latéritique : (du pk 00+500 au pk 01+500 ; du pk 7+000 au pk 07+800 ; du pk 15+000 au pk 15+500 ; du pk 17+800 au pk 18+500 ; du pk 21+400 au pk 21+900) ;
 - Curage des buses (??1,50m) et dalot (H?2m) : (pk 06+050 ; pk 12+800 ; pk 13+300 ; pk 22+000 ;
 - Fourniture et pose de buses métalliques ? 800 : (pk 06+050 ; pk 12+800 ; pk 13+300 ; pk 22+000 ;
 - Puisard en maçonnerie pour buses ? 800 : (pk 06+050 ; pk 12+800 ; pk 13+300 ; pk 16+000 ; pk 22+000) ;
 - Tête de buse en maçonnerie de moellons ? 800 : (pk 06+050 ; pk 12+800 ; pk 13+300 ; pk 16+000) ;
 - Construction des barrières de pluies (pk 00+000 ; pk 23+020).
- **LOT 1-OU/20 : TRONCON 3 : DSCHANG (INTR0606) - FOKOUE (17,76 km)**
 - Déblai ordinaire mis en dépôt : (du pk 11+500 au pk 12+460) ;
 - Remblai en grave latéritiques provenant d'emprunt : (du pk 02+000 au pk 02+500 ; du pk 04+200 au pk 4+700 ; du pk 14+000 au pk 14+500) ;
 - Mise en forme de la plate-forme : (du pk 00+200 au pk 02+257) ;
 - Reprofilage compactage : (du pk 02+000 au pk 11+360) ;
 - Création/Curage/remise en forme des fossés et exutoires en terre existants : (du pk 04+000 au pk 17+320) ;
 - Curage des buses (??1,50m) et dalot (H?2m) : (pk 04+350 ; pk 07+350 ; pk 15+050 ; pk 16+800 ; pk 17+850) ;
 - Fourniture et pose de buses métalliques ? 800 (pk 06+850 ; pk 07+100 pk 07+350 ; pk 11+350 ; pk 15+050 ; pk 16+800) ;
 - Puisard en maçonnerie pour buses ? 800 : (pk 00+850 ; pk 06+950 ; pk 07+200 pk 08+350) ;
 - Tête de buse en maçonnerie de moellons ? 800 : (pk 00+850 ; pk 06+950 ; pk 07+200 pk 08+350) ;
 - Fossés bétonnés avec dalette de 50 x 50 : (pk 01+200 ; pk 02+100 ; pk 03+000 ; pk 04+000 ; pk 16+000 ; pk 17+760 ; pk 07+250 ; pk 06+950 ; pk 07+420) ;
 - Fossés maçonnés de 130 x 65 : (du pk 14+500 au pk 14+750) ;
 - Construction des barrières de pluies : (pk 00+000 ; pk 17+760).
- **LOT 1-OU/20 : TRONCON 4 : FOKOUE - FOMOPEA (10,40 km) :**
 - Débroussaillage : (du pk 00+100 au pk 00+200) ;
 - Déblai ordinaire mis en dépôt : (du pk 06+000 au pk 09+845) ;
 - Remblai en grave latéritiques provenant d'emprunt : (du pk 05+600 au pk 05+760) ;
 - Reprofilage compactage : (du pk 00+000 au pk 10+400) ;



- Création/Curage/remise en forme des fossés et exutoires en terre existants : (du pk 00+000 au pk 10+400) ;
- Fourniture et pose de buses en béton ? 800 : (pk 03+000 ; pk 03+500 ; pk 04+000 ; pk 4+500 ; pk 05+000 ; pk 05+500 ; pk 06+000 ; pk 06+500 ; pk 07+000 ; pk 07+500 ; pk 08+000 ; pk 08+500) ;
- Fourniture et pose de buses en béton ? 1000 : (pk 03+250 ; pk 03+750 ; pk 04+250 ; pk 4+750 ; pk 05+250 ; pk 05+750) ;
- Fossés maçonnés de 130 x 65 : (du pk 08+000 au pk 08+484) ;
- Dépose de buse béton ou métallique : (pk 03+250 ; pk 03+750 ; pk 04+250 ; pk 4+750 ; pk 05+250 ; pk 05+750) ;
- Perrés maçonnés pour habillage de talus : (du pk 03+400 au pk 03+620) ;
- Regard de section intérieure 1,00x1,00 m : (pk 03+000 ; pk 03+500 ; pk 04+000 ; pk 4+500 ; pk 05+000 ; pk 05+500 ; pk 06+000 ; pk 06+500 ; pk 07+000 ; pk 07+500) ;
- Plantation d'arbres sélectionnés : (pk 03+000 ; pk 03+500 ; pk 04+000 ; pk 4+500 ; pk 05+000 ; pk 05+500 ; pk 06+000 ; pk 06+500 ; pk 07+000 ; pk 07+500 ; pk 08+000 ; pk 08+500) ;
- Provision pour déplacement des réseaux : (pk 05+750).

• **LOT 2-NW/20 :**

- Débroussaillage ;
- Abattage d'arbres ;
- Déblai ordinaire mis en dépôt ;
- Déblai mis en remblai ;
- Remblai en grave latéritiques provenant d'emprunt ;
- Purges ;
- Mise en forme de la plateforme ;
- Reprofilage compactage ;
- Curage et remise en forme des fossés et exutoires en terre existants ;
- Couche de roulement en graveleux latéritique ;
- Curage des buses (Ø?1,5m) et des dalots (H ? 1,5m) ;
- Curage des fossés bétonnés ou maçonnés ;
- Fourniture et pose de buses en béton ? 800 ;
- Fourniture et pose de buses en béton ? 1000 ;
- Puisard en maçonnerie pour buse Ø 800 mm ;
- Puisard en maçonnerie pour buse Ø 1000 mm ;
- Tête de buse en maçonnerie Ø 800 mm ;
- Tête de buse en maçonnerie Ø 800 mm ;
- Fossés maçonnés de 130 x 65 ;
- Maçonnerie de moellons ;
- Curage de ponts et ponceaux ;
- Balises en bois ;
- Maintien de la circulation ;
- Traitement de bourbiers ;
- Gestion de barrière de pluies.

• **LOT 3-SW/20 :**

- Débroussaillage ;
- Déforestation ;
- Dessouchage des bambous de Chine ;
- Déblai ordinaire mis en dépôt ;
- Déblai mis en remblai ;
- Remblai en grave latéritiques provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme ;
- Reprofilage compactage ;
- Curage et remise en forme des fossés et exutoires en terre existants ;
- Création d'exutoires au Bulldozer ou à la Pell ;
- Couche de roulement en graveleux latéritique ;
- Curage des buses (Ø?1,5m) et des dalots (H ? 1,5m) ;
- Fourniture et pose de buses en béton ? 800 ;
- Puisard en maçonnerie pour buse Ø 800 mm ;
- Tête de buse en maçonnerie Ø 800 mm ;
- Tête de buse en maçonnerie Ø 800 mm ;

3. Participation et origine

Réfection de platelage en bois

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

- Construction de barrière de pluie ;

4. Financement

Financement de bourbiers ;

Gestion de barrière de pluies.

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MINTP, Ligne Fonds Routier, Exercices 2020 et suivants.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard **le 24 juillet 2020 à 11 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°68/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 24 juillet 2020 En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans le réseau Ouest (régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest), programme 2020.
Financement : Budget MINTP - Ligne Fonds Routier ; Exercices 2020 et suivants.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois calendaires pour chaque phase, le lot 1-OU/20 ayant une (01) seule phase et les lots 2-NW/20 et 3-SW/20 ayant chacun deux (02) phases. Le délai de la phase 1 court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

NB: Pour les lots 2-NW/20 et 3-SW/20, l'exécution de la phase suivante ne sera engagée qu'après réception de la phase précédente et sur ordre de service du Maître d'Ouvrage. Avant la signature dudit ordre de service, le visa préalable de l'Organisme Payeur sera requis.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lots	Montants de la Caution de soumission
1-OU/20	Cinq millions (5 000 000) de FCFA
2-NW/20	Neuf millions (9 000 000) FCFA
3-SW/20	Douze millions (12 000 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 24 juillet 2020 dès 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures au MINTP sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
 - Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
 - Une note d'organisation et méthodologie ;
 - Une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 100 000 000 (cent millions) de FCFA pour le lot 1-OU/20, 190 000 000 (cent quatre-vingt-dix millions) de FCFA pour le lot 2-NW/20 et 240 000 000 (deux cent quarante millions) de FCFA pour le lot 3-SW/20.
- f) Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels minimums suivants :
 - Une niveleuse ;
 - Un camion benne ;
 - Un compacteur à rouleau vibrant ou à pneus ;
 - Une Pelle chargeuse ;
- g) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission timbrée et signée;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
 - Le sous – détail des prix unitaires (l'élimination se fera pour les lots concernés).
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- i) N'avoir pas obtenu au moins un total de 21 critères sur l'ensemble des 29 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 29 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 08 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 17 critères ;
- c) Les références du soumissionnaire sur 02 critères ;
- d) La Visite des lieux sur 02 critères.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

Au titre de cet Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être adjudicataire d'au plus un (01) lot.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210.

YAOUNDE le 22 Juin 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

SOUTH WEST DEVELOPMENT AUTHORITY

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/20/AONO/SOWEDA/CPIM/CP/2019/ DU 18/06/2020
POUR LA FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE À LA SOWEDA, EN PROCÉDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET CONTRAT PLAN ETAT/ SOWEDA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation des activités 2019 du Contrat Plan signé entre l'Etat et la SOWEDA pour la restructuration de cette dernière , le Directeur Général de la SOWEDA lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de matériels et d'équipements contenus dans l'axe restructuration technique du Contrat-Plan

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent la fourniture d'une (01) Niveleuse à la SOWEDA

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation s'élève à deux cent quatre-vingt-cinq millions neuf cent quarante mille

(285.940.000) francs CFA, TTC

4. Participation et origine

La participation du présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires spécialisés dans la vente et l'entretien des engins lourds et installés au Cameroun.

5. Financement

Le financement du présent marché est supporté par le budget du Contrat Plan ETAT/SOWEDA , guichet MINFI chapitre 93 /2019

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au siège de la SOWEDA , Buéa

(Département de l'Administration et des finances) dès publication du présent avis de lundi à vendredi de

(7h30 min à 15h 30 min).

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu dès du présent avis au Département de l'Administration et des finances de la SOWEDA aux heures ouvrables contre présentation du reçu de versement d'une somme cent soixante mille (160 .000) FCFA non-remboursable, payable à la BICEC et dans le compte spécial CAS-ARMP N° 335 988

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais seront établies en 07 (sept) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat du Département de l'Administration et des Finances de la SOWEDA BP 336 BUEA au plus tard le 16/07/2020 à 10 heures précises et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°010/20/AONO/SOWEDA/CPIM/CP/2019 du 18/06/2020 Pour la fourniture d'une niveleuse à la SONARA en procédure d'urgence .

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison du matériel objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont le montant est fixé à cinq million sept cent dix-huit mille huit cent francs cfa (5.178.800) FCFA

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres , entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours .

Toutes offres déposées après l'heure de dépôt ne sera pas reçue .

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) seul temps et aura lieu le 16/07/2020 à 11 heures précises dans la salle de conférence de SOWEDA à Buea par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SOWEDA

Seuls les soumissionnaires peuvent assister d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une bonne connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

- Absence de la caution de soumission
- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative dans un délai de 48 heures après dépouillement
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non- conformité à 70% au moins des spécifications techniques mineures
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des trois dernières années ;
- Non-satisfaction d'au moins 70% (5 oui /7) des critères essentiels ;

- La capacité financière (supérieure ou égale à cinquante pour cent (50%) du montant de la soumission par lot)
- Absence de prospectus accompagnés de fiche techniques du fabricant
- Non-respect des critères techniques majeurs ci-après
- Puissance de base supérieure ou égale à 130 KW
- Alésage supérieur ou égal à 105mm
- Profondeur de pénétration des rippers supérieure ou égale à 400 mm
- Profondeur de pénétration des lames supérieure ou égale à 735 mm
- Cylindré supérieur ou égal à 6.5 mm
- Vitesse avant supérieur ou égal à 41km/h

CRITERES ESSENTIELS

N°	CRITERES
1	La présentation générale des offres (sommaires pièces dans l'ordre et intercalaires couleur)
2	Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires (avoir exécuté au moins (1) marché similaire au cours des cinq (5) dernières années
3	Satisfaire au moins 70% des caractéristiques techniques mineurs
4	Délai de livraison (04 mois maximum)
5	La garantie (au moins un (1) an)
6	Le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange du personnel technique spécialisé dans l'entretien et réparation des engins lourds , et des ateliers
6	Le preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et DF paraphé à chaque page , daté signé et cacheté à la dernière page)

Seule l'offre ayant obtenu une note minimum de 70 % de « OUI » après l'évaluation technique sera retenue pour l'évaluation financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté un dossier conforme (présence et validité des pièces exigées) éligible sur le plan technique et moins disant sur le plan financier.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixéé pour la remise des offres .

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales de la SOWEDA , Buea – Tel 233 -32-26-22 ou 233-32-28-05 .

BUEA le 18 Juin 2020

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

ARREY BESONG AKO ETTAH

COMMUNE DE DEMBO

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C-DEMBO/CIPM/2020 DU 20/06/2020
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03)
BOUTIQUES A DEMBO, DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU
NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 35101 6415 15 2223 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2020, le Maire de la Commune de Dembo, lance en procédure un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de trois (03) Boukarous à Dembo dans la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Avis de consultation, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, Ces prestations sont décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) tel qu'il suit :

Travaux préliminaires-Etudes;
Terrassement;
Maçonnerie en fondation ;
Maçonnerie en élévation ;
Charpente-couverture
Menuiserie métallique et bois;
Peinture ;
Plomberie sanitaire ;
Électricité ;
Aménagement des espaces de circulation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Soixante Quinze Millions (75 000 000) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics, et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leur offre, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Budget d'Investissement Public (BIP) de MiNDOEVEL au titre de l'exercice 2020 REFERENCES BUDGETAIRES
Autorisation de dépense IV03249 Imputation Budgétaire N° : 54 27 35101 6415 15 2223 821

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dembo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable contre versement d'une somme non remboursable de Quatre Vingt Mille (80 000) francs CFA, payable à la recette municipale de la Commune de Dembo à partir du 16/06/2020, pendant les Jours ouvrables, entre 7 h 30mn et 15 h 30mn

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir à la Commune de Dembo Département de la Bénoué au plus tard le 20/07/2020

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (90) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Un Million Cinq Cent Mille (1 500 000) Francs CFA et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Un million Cinq Cent Mille (1 500 000) Francs CFA et valable pendant une période de trente (30) Jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de quatre (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 20/07/2020 à 11 heures à la Commission Interne de Passation de la Commune de Dembo Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1 Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- Absence de soumission à l'ouverture des plis

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%)

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 43 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 6 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 12 critères ;
- Situation financière supérieur ou égale au tiers du coût prévisionnel (25 000 000 F CFA), références de l'entreprise. Chiffre d'affaire annuel de l'Entreprise et Bilan certifié de l'année précédente sur 6 critères;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 30 OUI sur les 43 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée le moins disant après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune DE DEMBO, Département de la Bénoué, Région du Nord.

GAROUA le 20 Juin 2020

Le MAIRE

HAYATOU

COMMUNE DE DEMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CDEMBO/CIPM/2020 DU 20/06/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRESCHOOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE LAINDE TCHAKOUM) DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 15 196 01 641515 2222 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2020, le Maire de la Commune de Dembo lance en procédure d'urgence pour le compte sa Commune un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'une (01) salle de classe au Centre Préscolaire Communautaire de Laindé Tchakoum dans la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Travaux préparatoires
Terrassements
Fondations
Maçonnerie-Elévations
Couverture-charpente
Menuiseries bois-métal
Electricité
Peinture
VRD
Cout environnement

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Huit millions (8 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lot unique

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2020. Autorisation de dépense : IV01024 Imputation budgétaire : 54 15 196 01 641515 2222 426

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel : 695 91 94 21

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) francs CFA, payable à la Recette de la Commune de Dembo

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo au plus tard le 20/07/2020 à 10 heures 30 minutes. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-DEMBO/CIPM/2020 DU 20/06/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE PRESCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE LAINDE TCHAKOUM DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit cent soixante mille (160 000) Francs CFA, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 20/07/2020 à 11 heures minutes dans la salle des actes de la Commune de Dembo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence ou non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%)
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire(oui/non)suivant la grille d'évaluation établie sur 41 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 6 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (2 700 000 FCFA) sur 5 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 28 OUI sur les 41 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à Commune de Dembo. Tel. 695 91 94 21/69511 14 48.

GAROUA le 20 Juin 2020

Le MAIRE

HAYATOU

COMMUNE DE YAOUNDE VII

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CAYDE7/CIPM/2020 DU 19 JUIN 2020, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE NKOLBISSON COMMUNE DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTREFINANCEMENT : B.I.P. DU MINJEC – EXERCICE 2020 IMPUTATION : 54 26 347 06 641198 2224 541

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement des structures d'encadrement des Jeunes, le maire de la commune d'arrondissement de Yaoundé 7, **Maître d'Ouvrage** lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation, des travaux de construction du Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ) de Nkolbisson, dans le Département du Mfoundi, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Le Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ) à construire, comprend : une (1) salle polyvalente, quatre (4) bureaux, deux (2) ateliers, des toilettes et des zones de circulation sur une emprise globale de 330 m². Les travaux du présent appel d'offres comprennent notamment :

Travaux Préliminaires
Fondations
Béton Armé
Maçonnerie
Charpente Et Couverture
Electricité
Fluides
Faux Plafond
Revêtement Scelles
Menuiserie Bois
Menuiserie Aluminium
Menuiserie Métallique
Peinture-Vitrierie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : soixante millions (60 000 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC) de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire n°54 26 347 06 641198 2224 541.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII (**Bureau des marchés, B.P. 3453, Téléphone : (237) 696 523 026 / 656 736 384** dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII (**Bureau des marchés, B.P. 3453, Téléphone : (237) 696 523 026 / 656 736 384** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **75.000 francs CFA (soixante quinze mille francs CFA)**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII au titre des frais de dossier.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Bureau des marchés** de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII**, au plus tard le **20/07/2020 à 13 heures** et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 010/AONO/CAYDE7/CIPM/2020 DU 19 JUIN 2020

POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE NKOLBISSON DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **cinq (05) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **1 200 000 F CFA** (un million deux cent mille francs CFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment

L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **20 JUILLET 2020 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.

13. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Dossier administratif incomplet ou non conforme après le délai réglementaire de 48 heures accordé après l'ouverture des offres aux soumissionnaires pour produire ou remplacer la ou les pièces manquantes ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels, soit **25 OUI sur 35**.

14.2. Critères essentiels :

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- I. Présentation générale de l'offre oui/non ;
- II. Qualification et expérience du personnel technique oui/non ;
- III. Moyens matériels oui/non ;
- IV. Propositions techniques et méthodologiques oui/non ;
- V. Les références du soumissionnaire oui/non ;
- VI. Délai d'exécution oui/non ;
- VII. Capacité financière..... oui/non ;
- VIII. Acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP)..... oui/non.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII (**Bureau des marchés, B.P. 3453, Téléphone : (237) 696 523 026 / 656 736 384**) dès publication du présent avis.

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 19 Juin 2020

Le MAIRE

TAMBA Augustin

PRÉFECTURE DE LA HAUTE SANAGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MINAT/RCE/DHS/CDPM/2020 DU 23/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES A NANGA-EBOKO DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA. (PHASE I)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Préfet du département de la Haute Sanaga, Autorité Contractante**, lance pour le compte du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maitre d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes à Nanga-Eboko, dans le Département de la Haute-Sanaga.

Le représentant du Maitre d'Ouvrage est le DDMINEPAT de la Haute-Sanaga. **Phase I**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires
- Terrassement ;
- Fondations du Bâtiment Principal et l'Annexe ;
- Terrassement d'accessible et évacuation des eaux pluviales.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant provisionnel de **95 000 000 (Quatre Vingt Quinze millions) de F CFA** pour la **phase I**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse à toutes les entreprises de bâtiments et des travaux publics au Cameroun et spécialisées dans les domaines des travaux de construction et des travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Budget d'Investissement Public (BIP) MINEPAT, Exercice 2020 pour un montant provisionnel de **95 000 000 (Quatre Vingt Quinze millions) de F CFA** pour la **phase I**.

Imputation Budgétaire : 54 94 709 07 110000 2223

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, auprès de la Préfecture de Nanga-Eboko ou au service du DDMINEPAT/HS à Nanga-Eboko, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Préfecture de Nanga-Eboko, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au **Recette des Finances de Nanga-Eboko** d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de Nanga-Eboko, au plus tard le **15/07/2020 à 12 heures** précises, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MINAT/RCE/DHS/CDPM/2020 DU 23/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES A NANGA-EBOKO ARRONDISSEMENT DE NANAGA-EBOKO DEPARTEMENT DE LA HAUTE. (PHASE 1)»
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT
PRESENTATION DES OFFRES**

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Delai de Livraison

Les délais maximum d'exécution des travaux est fixé à **six (06) mois** à compter de la date de signature de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire ou compagnie d'assurances agréé par le Ministre en Charge des Finances et dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement est fixé à **un millions neuf cent mille (1 900 000) francs CFA**.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de soixante (60) jours ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **15/07/2020** à partir de **13 heures**. Elle se fera dans la salle de conférences de la DDMAP/HS par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

-DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2^e étape** : Evaluation des offres technique ;

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires :



-Dossier administrative incomplet, non conformes ou absence après 48h ;
-Fausse déclaration, pièce falsifiée ou documents scannés ;
-Non-exécution d'au moins un (01) marché des travaux de construction d'un bâtiment de type R+1 durant les cinq (05) dernières années ;

1. Non possession en propre ou a location d'un atelier de forage ;
2. Non possession en propre d'un appareil de sondage (Résistivimètre) ;
3. Non- satisfaction au moins de **90%** des critères essentiels-27/30 ;
4. Non inscription du Conducteur des Travaux dans l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
5. Absence de la caution de soumission ;
6. Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
7. Absence d'une attestation de visite de site avec photos dument cosignée par le DDMINEPAT/HS, le Préfet de Nanga-Eboko et le Prestataire.

13.2- Critères de qualification :

Les offres techniques seront évaluées de façon binaire et en fonction des critères de qualification ci-après :

1	Présentation des offres	2 points
2	Le personnel d'encadrement de l'entreprise	10 points
3	Du matériel et des équipements essentiels	6 point
4	Méthodologie et planning des travaux (cohérence du planning)	3 points
5	Les références de l'entreprise dans le domaine	6 points
6	Attestation de surface financière de cinquante (50) millions de FCFA	1 point
	Total	28 points

Les offres n'ayant pas satisfait au moins de **90%** critères de qualifications (26/28) (suivant la grille de notation) requis à l'analyse technique, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront pas accéder à l'analyse des offres financières.

13. Attribution

Le Préfet du Département de la Haute-Sanaga, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise de ces dernières.

15. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service du Délégué Département du MINEPAT de la Haute-Sanaga à Nanga-Eboko.

NB : Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au MINMAP avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Préfet du Département de la Haute-Sanaga.

YAOUNDE le 19 Juin 2020

Le PRÉFET

NANGA DANG Albert

IMPRIMERIE NATIONALE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO /IN/CIPM-SC/BMA/SM/20 DU 22/06/2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE (01) MACHINE DE SÉCURISATION ET DE MARQUAGE ANTI-CONTREFAÇON DES DOCUMENTS OFFICIELS À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Imprimerie Nationale, au titre de l'exercice 2020, le Directeur de l'Imprimerie Nationale lance pour le compte de cette institution, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la **fourniture et l'installation d'une (01) machine de sécurisation et de marquage anti-contrefaçon**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent un lot unique défini selon le tableau suivant :

N° Lot	désignation	Spécifications techniques	Quantité
--------	-------------	---------------------------	----------

<p>Lot unique</p>	<p>Machine de sécurisation et de marquage anti-contrefaçon des documents officiels</p>	<p>ALIMENTATEUR AUTOMATIQUE DE FEUILLES SOUS VIDE PRO (marque à préciser par le soumissionnaire)</p> <p>Timbres (préciser la marque ou la gamme qui doit être la même que celle de la machine à fournir)</p> <p>Jusqu'aux feuilles A3</p> <p>Jusqu'à 4500 impressions par heure</p> <p>Jusqu'à 15 hologrammes par feuilles</p> <p>Logiciel d'accès sécurisé</p> <p>H : 120 W : 123 D : 62 (cm)</p> <p>Vitesse de production</p> <p>-Jusqu'à 4500 impressions par heure pour les multiples hologrammes par feuille ;</p> <p>-jusqu'à 3000 impressions par heure pour les hologrammes par feuille ;</p> <p>-système de forte impression avec tête de filière réglable pour permettre une impression de niveau très précise ;</p> <p>Pression d'impression : jusqu'à 1000 kg ;</p> <p>Durée de séjour réglable de zéro à 1 seconde.</p> <p>Manipulation des feuilles</p> <p>-largeur maximale des feuilles : 67 mm</p> <p>- grammage du papier pouvant être utilisé : 80g/m² à 250g/m²</p> <p>- rouleau des feuilles d'aluminium d'un diamètre maximal de 100 mm ;</p>	
-------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

-collecte maximale de déchets de feuilles d'aluminium de 100 mm de diamètre ;

Noyau de feuille de 25,4 à 75 mm ;

Numéro d'enregistrement de l'hologramme 1 (facultatif) ;

-tolérance de position de l'hologramme+/- 0.25 mm* ;

Marque d'enregistrement de l'hologramme 5 x 5 mm ;

Bidirectionnel (double direction) centré sur l'image recommandé.

Position d'estampillage des feuilles

-le long de la feuille, mémoire programmable à 16 voies ;

-système permettant un contrôle instantané.

- position d'estampillage de 1 à 15 hologrammes en ligne dans un seul passage.

Alimentation automatique en feuilles

Machine (**marque ou gamme à préciser par le soumissionnaire**)

Margeur de feuilles

-réapprovisionnement continu sans interruption ;

Dimensions du papier H : 270-420 W : 76-297 mm.

Chauffage :

-plage de température de 50 à 150 degrés centigrades ;

-durée du cycle de chauffage 3 minutes.

format de l'alimentation de l'estampillage :

-les feuilles peuvent être alimentées en format paysage avec hologramme estampillé dans la moitié supérieure de la

feuille. Pour tamponner sur la moitié inférieure de la feuille, il doit être alimenté dans la queue de la machine en tête.

Zone d'estampillage des éléments de sécurité :

-dans la zone d'estampillage de 65 x 30 mm maximum.

Généralités :

-dimensions combinées des bureaux (mm)

-H : 370 x L : 820 x P : 410 ;

Poids 55 (kg) ;

-alimentation électrique des machines 1 phase 220 – 240v 50 HZ

Autres produits de la gamme (marque ou gamme à préciser par le soumissionnaire)

-Feuille de papier ;

-feuille continue ;

-alimentateur automatique de feuilles PRO ;

- alimentateur automatique de feuilles sous vide.

Carte plastique :

-margeur automatique des feuilles ;

-chargeur de cartes automatiques à grande capacité.

Roll to Roll :

Distributeur d'étiquettes à enroulement PRO.

Distributeur automatique de cartes :

Mangeoire à raclettes automatique

Point d'émission :

- Alimenté à la main
- Modèle de document ;
- distributeur de carte unique ;
- Margeur annuel de cartes.

NB : Devront être fournis concomitamment avec la machine :

- **Un ordinateur pour les besoins de contrôle et de réglage ;**
- **Une boîte à outils ainsi que le petit outillage ;**
- **Les pièces de rechange correspondantes ;**

- **La documentation technique** comprenant : * le manuel d'utilisation ;

- * le manuel de maintenance comprenant la description des opérations de vérification, de calibrage, d'étalonnage.
- * le manuel du fabricant comprenant les schémas des parties mécaniques, les schémas de câblage électrique et électronique ;

* la liste des fabricants et/ou des fournisseurs éventuels des pièces de rechange ;

* le certificat de garantie du fabricant ou du fournisseur de la machine.

3. Cout Prévisionnel

Le montant total du présent Marché s'élève à : **trente-un millions six-cent-quatre-vingt-douze mille huit-cent-trente-neuf (31 700 000) Francs CFA** Toutes taxes comprises.

Modalité de paiement

Les paiements s'effectueront au compte n° _____ ouvert au nom du Cocontractant à la banque _____ après réception de la facture définitive y relative munie du PV de réception.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est réservé aux entreprises de droit camerounais disposant d'une expérience dans le domaine.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget programme de l'Imprimerie Nationale, Imputation : investissement propre, au titre de l'exercice 2020. Le montant total du présent Marché s'élève à : **trente-un millions six-cent-quatre-vingt-douze mille huit-cent-trente-neuf (31 700 000) Francs CFA** Toutes taxes comprises.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Bureau des Marchés** du Service Commercial de l'Imprimerie Nationale, sis au siège de cette entreprise au Centre Administratif de Yaoundé derrière l'ancien Palais Présidentiel. Il peut être retiré sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** au compte N° 335 988 60001 94 ouvert à la BICEC.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Bureau des Marchés** du Service Commercial de l'Imprimerie Nationale, sis au siège de cette entreprise au Centre Administratif de Yaoundé derrière l'ancien Palais Présidentiel. Il peut être retiré sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** au compte N° 335 988 60001 94 ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, sera déposée contre récépissé au Bureau des Marchés de l'Imprimerie Nationale BP :1603 Yaoundé Cameroun au plus tard **le 28/07/2020 à 14 heures** précises et devra porter la mention :

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°001/AONO /IN/CIPM-SC/BMA/Sm/20 DU 22/06/2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE (01) MACHINE DE SÉCURISATION ET DE MARQUAGE ANTI-CONTREFAÇON DES DOCUMENTS OFFICIELS A L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

Présentation générale des offres

Les pièces doivent être certifiées exclusivement par les administrations compétentes

La première enveloppe dite « **Enveloppe A** » portera la mention « **Dossier administratif** » et devra contenir :

- Une déclaration d'intention de soumissionner signée, datée et timbrée ;
- Une attestation de non-faillite datant de moins de trois mois délivrée par le Tribunal compétent du lieu de résidence du Soumissionnaire ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du Soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministre en Charge des Finances du Cameroun ;
- Une caution bancaire de soumission d'un montant de **six cent-trente mille (630 000) francs CFA** du TTC du lot, établie par une banque figurant sur la liste des établissements bancaires ou organismes financiers agréés de premier rang par le Ministère en Charge des Finances, pour émettre des cautions dans le cadre des Marchés publics conformément au Code des Marchés Publics.

La liste de ces banques est disponible à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) du Cameroun et en annexe du présent DAO.

La caution sera valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remises des offres.

La non-conformité d'une caution entraînera le rejet automatique de la soumission correspondante ;

- Une attestation de non-exclusion des Marchés publics, datant de moins de trois (03) mois, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et faisant référence au présent Appel d'Offres ;
- Un document attestant le paiement des frais d'achat du DAO ;
- Une attestation signée du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou d'un Chef de Centre ou d'Agence de Prévoyance Sociale certifiant que le Soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse, faisant référence au présent Appel d'Offres et en cours de validité ;
- Une attestation de non redevance ;
- Registre du Commerce ;
- une photocopie certifiée de la carte de contribuable;
- Attestation et plan de localisation signés par les services compétents des impôts.

La deuxième enveloppe dite « **Enveloppe B** » portera la mention « **Offre Technique** » et devra contenir :

- Description détaillée des caractéristiques techniques des fournitures proposées accompagnées de photos d'illustration ;
- Fiches et prospectus techniques émanant du fabricant et décrivant les fournitures proposées ;
- Autorisation du fabricant ou agrément des distributeurs délivré par le fabricant ;
- Certificat de conformité ou d'origine ;
- le calendrier, le planning et le délai de livraison proposé,
- Le descriptif de la fourniture dûment paraphé et signé ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières dûment paraphé et signé ;
- L'autorisation du fabricant ou agrément de distribution délivré par le fabricant ;
- Le certificat de garantie d'au moins un (01) an (à compter de la date de réception de la Lettre-commande) ;
- Un procès-verbal de mise en route de l'installation avec un justificatif d'avoir mis en route au moins une fois ce type de machine ;
- L'attestation de capacité de préfinancement par une banque de 1er ordre d'un montant égal ou supérieur à quinze (15) millions de francs CFA.

Une troisième enveloppe dite « **Enveloppe C** » portera la mention « **Offre Financière** » et devra contenir :

- La soumission timbrée (voir modèle joint) au tarif en vigueur ;
- Le cadre du bordereau des prix complété et signé ;
- Le cadre du Devis estimatif et quantitatif signé ;
- Le cadre du sous détail des prix (voir modèle joint).

Chaque enveloppe devra comporter sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels.

9. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **quarante-cinq (45) jours**, et le lieu de livraison est l'Imprimerie Nationale sise derrière l'ancien palais présidentiel ; Yaoundé.

10. Cautionnement Provisoire

La caution de Soumission est fixée à six-cent-trente- mille (**630 000**) francs CFA.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps **le 28/07/2020 à 15 heures** par la Commission de Passation des Marchés Publics de l'Imprimerie Nationale siégeant dans la salle de conférence de l'Imprimerie Nationale, en présence des soumissionnaires ou d'un de leurs représentants dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires retenus pour cet Appel d'offres sont :

- Absence de caution de soumission ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément de distributeurs délivrés par le fabricant ;
- Absence de prospectus et fiches techniques émanant du fabricant et décrivant les fournitures proposées ;
- Absence du certificat de conformité/certificat d'origine du fournisseur ;
- N'avoir pas été suspendu pour non-exécution d'une commande publique
- Fausses déclarations, substitutions ou falsifications des pièces administratives ;
- Note technique inférieure à 80% soit 10/13 ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

NB : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce autre que la caution de soumission, Le soumissionnaire aura 48 heures pour la régulariser.

12.2 Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- CCAP signé et paraphé ;
- Descriptif de la fourniture paraphé ;
- L'attestation de capacité de préfinancement par une banque de 1er ordre d'un montant égal ou supérieur à quinze (15) millions de francs CFA ;
- Description succincte des caractéristiques techniques des fournitures proposées accompagnées de photos et de prospectus ;
- Le délai de livraison (maximum 45 jours).

13. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la moins-disante et conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour leurs remises.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Bureau des Marchés du Service Commercial de l'Imprimerie Nationale.

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) en appelant le numéro vert ci-après : 1517 ».

YAOUNDE le 22 Juin 2020

Le DIRECTEUR

KOMO Paul Walter

IMPRIMERIE NATIONALE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/2020/AONO/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/2020 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE DE 80 TONNES METRIQUES DE CEREALES (SORGHO BLANC) POUR CONSOMMATION HUMAINE AU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES GRENIERS COMMUNAUTAIRES DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME - NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue de la contribution du Gouvernement au financement de la poursuite et de la pérennisation des activités engagées dans le cadre du Programme de Pays du PAM N° 200 330 (Projet Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages en renforçant leur résilience aux chocs climatiques récurrents dans les Régions du Nord et de l'Extrême- Nord), il a été inscrit dans les Fonds de Contrepartie du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM (CG/FAO/PAM), Exercice 2020, un financement pour la fourniture audit Comité, de 80 tonnes métriques de sorgho blanc destiné à la consommation humaine.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent marché, consiste en la fourniture de 80 (quatre vingt) tonnes métriques de sorgho blanc pour la consommation humaine, conditionnées en sacs de polypropylène neufs, solides de 50 kg, cousus à la machine et imprimés avec logos et marquages « DON DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN » en français et « GIFT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON » en anglais, dans les magasins CG/FAO/PAM de Garoua au titre de l'Exercice 2020.

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux prestataires nationaux en vue de la fourniture de sorgho blanc sec destiné à la consommation humaine dans les magasins du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM.

4. Financement

La fourniture du sorgho blanc, objet de la présente consultation est financée à hauteur de FCFA vingt millions (20 000 000) par le Fonds de Contrepartie du CG/FAO/PAM, Exercice 2020.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division Administrative et financière du Secrétariat Permanent du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM, sis face CRTV Radio, Téléphone : 222 20 03 49, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être consulté et obtenu au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM (Division Administrative et Financière), sis face CRTV Radio, Téléphone : 222 20 03 49 dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) au Compte N° 335988 ouvert par l'ARMP (CAS) ; nom du soumissionnaire : ETS ou Sté _____ et N° de l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM, sis face CRTV radio, Téléphone : 222 20 03 49, au plus tard **le 28 juillet 2020 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/2020/AONO/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/2020 DU 23 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE DE 80 TONNES METRIQUES DE CEREALES (SORGHO BLANC) POUR CONSOMMATION HUMAINE AU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES GRENIERS COMMUNAUTAIRES DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME - NORD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de huit (08) semaines [\[S1\]](#) à compter de la date de délivrance de l'ordre de service.

Le lieu de livraison : Les magasins PAM de Garoua.

9. Cautionnement Provisoire

Les pièces administratives devront être accompagnées d'une caution de soumission (garantie bancaire de soumission) établie, selon le modèle qui [\[S1\]](#) figure dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce N° 10) par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances d'un montant de **(deux cent mille francs CFA) 200 000 FCFA**.

Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés :

L'absence d'une caution de soumission dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Néanmoins, le prestataire dispose de quarante-huit (48) heures pour produire une caution conforme telle que indiquée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la présente consultation. Elles devront obligatoirement être datée de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 28 juillet 2020 à 13 heures** dans la salle des réunions du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM.

La prestation sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre sera conforme aux conditions requises au Dossier d'Appel d'offres et évaluée la moins-disante.

12. Critères d'évaluation

11.1 Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité des pièces administratives un délai de quarante huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Non respect de caractéristiques techniques du produit ;
- 01 déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché en cours des trois dernières années ;

11 2-Critères essentiels

Critères	Oui	Non
Présentation de l'offre		
Expérience du soumissionnaire dans l'exécution des marchés de fournitures		



Planning et délai de livraison		
preuve d'acceptation des conditions du marché (parapher sur chaque page et signer à la fin du document).		

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire aux critères éliminatoires et avoir au moins deux (02) oui sur quatre (04) soit 50% pour les critères essentiels.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

s restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM, sis face CRTV Radio, Téléphone : 222 20 03 49.

YAOUNDE le 23 Juin 2020

Le **SECRÉTAIRE PERMANENT**

MATAPIT OTHON

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/EDC/CIPM/2020 DU 22 JUIN 2020 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE (2020-2022) DES POLICES D'ASSURANCE MULTIRISQUES LIEES A L'EXPLOITATION DES BARRAGES RESERVOIRS DE LOM PANGAR, MBAKAOU, MAPE ET BAMENDJIN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exploitation des barrages réservoirs de Lom Pangar, Mbakaou, Mape et Bamendjin, Le Directeur Général de Electricity Development Corporation (EDC) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la Souscription triennale (2020-2022) des polices d'assurance multirisques liées à l'exploitation de ces Barrages réservoirs.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en un (01) lot unique.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO. Les prestations consistent en la souscription d'une POLICE ASSURANCE GLOBAL DOMMAGES accordant une multiplicité de garanties et d'options pour une couverture adaptée aux conditions d'exploitation des ouvrages. Il s'agit notamment des garanties essentielles suivantes :

- Incendies, explosion et autres dommages aux biens (dommages aux appareils électriques, dommages aux appareils mécaniques et hydromécaniques, dégâts des eaux et notamment ceux consécutifs des crues exceptionnelles, tempêtes, tremblements de terre, inondations, émeutes, vols, bris de glace) ;
- Bris de machine ;
- Responsabilité civile de l'exploitation ;
- Multirisques habitation et multirisques bureaux (locaux, leurs contenus et leurs aménagements extérieurs).

3. Allotissement

Les prestations sont en un lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter-africaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances et qui ne sont pas sous le coup d'une sanction ou d'une exclusion à la participation aux marchés publics

Les courtiers d'assurances ne sont pas admis dans le cadre du présent appel d'offres.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de Electricity Development Corporation (EDC), exercices 2020-2022, sur les lignes d'imputation budgétaire F010115, F020115, F030116 et F050118 de la Direction de l'Exploitation.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de 07h30mn à 15h30mn au Bureau du Courrier de EDC, 4^{ème} étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle, BP : 15111 Yaoundé, Tél : 22231930, 22231089 Fax : 22231113, E-mail : info@edc.cm dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau du Courrier de EDC, 4^{ème} étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle BP : 15111 Yaoundé, Tél : 222 23 19 30, 222 23 10 89. Fax: 222 23 11 13, E-mail: info@edc.cm, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement dans le compte N°335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels doit être déposée au bureau du courrier de EDC, 4^{ème} étage porte 412, Immeuble hibiscus Yaoundé, Tél : +237 222 23 11 03, fax : +237 222 23 11 13, au plus tard le **28 Juillet 2020** à 12 heures, heure locale, et revêtue de la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 002 /AONO/EDC/CIPM/2020 DU 22 JUIN 2020

POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE (2020-2022) DES POLICES D'ASSURANCE MULTIRISQUES LIEES A L'EXPLOITATION DES BARRAGES RESERVOIRS DE LOM PANGAR, MBAKAOU, MAPE ET BAMENDJIN

Financement : budget EDC-Exercices 2020, 2021 et 2022

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **trente-six (36) mois** répartis comme suit :

Une tranche ferme au titre de l'exercice 2020 d'une durée d'exécution de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations ;

Une première tranche conditionnelle au titre de l'exercice 2021 d'une durée de douze (12) mois dans les conditions précisées dans le DAO ;

Une deuxième tranche conditionnelle au titre de l'exercice 2022 d'une durée de douze (12) mois dans les conditions précisées dans le DAO.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission pour chaque lot, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce N°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de ladite caution est fixé à **24 000 000 (vingt-quatre millions) FCFA**.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres notamment, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **en deux temps**.

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et l'offre technique interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des plis contenant les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le **28 Juillet 2020** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC dans la salle de réunion du 5^{ème} étage sise à l'immeuble Hibiscus, avenue Charles de Gaulle. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Fausse déclarations, production de faux documents ou de documents falsifiés ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Absence d'attestation CIMA ;

Absence d'agrément MINFI ;



Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
Offre soumise par tout intermédiaire (courtier et agents généraux) ;
Absence des conditions générales du contrat dûment validées par la Direction des Assurances du MINFI ;
Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
Capital social inférieur à 5 milliards.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants:

Critères	Notation (points)
1. Présentation générale de l'offre	2
1. Références générales du soumissionnaire	9
1. Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires	10
1. Compréhension de la mission et adéquation des conditions particulières du contrat avec les TDRs	12
1. Méthodologie d'exécution de la mission et plan de travail proposés	12
1. Couverture des engagements réglementés	20
1. Couverture de la marge de solvabilité	20
1. Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire	5
1. Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	10
Total	100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

METHODE DE SELECTION L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant (qualité-coût), conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau du courrier de EDC, au 4ème étage de l'immeuble hibiscus, BP 15 111 Yaoundé, tél 22 23 11 03, fax : 22 23 11 13, mail : info@edc.cm

YAOUNDE le 22 Juin 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

DR NSANGOU THEODORE

COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°000718/DC/MINSANTE/CSPM-CNLS/2020 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
1NU2GH002096-01-0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des activités de lutte contre le VIH/SIDA sur la Subvention CDC/PEPFAR, année 3, le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation pour l'acquisition du matériel informatique destiné au renforcement et /ou remplacement des ordinateurs DHIS défectueux dans les Districts de Santé.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent la fourniture du matériel informatique et bureautique ci-après :

N°	Designation	Quantité
1	Kit ordinateur desktop complet + parasurtenseur + Office + antivirus	10
2	Rallonges APC	10

NB : Joindre le prospectus /photos de chaque équipement proposé dans l'offre.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de **huit millions cinq cent mille (8 500 000) FCFA hors taxes**, soit dix millions cent trente-six mille deux cent cinquante (10 136 250) FCFA Toutes Taxes Comprises

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises installées au Cameroun, disposant d'un contrat de représentation avec une firme internationale spécialisée dans la conception, l'assemblage ou la distribution du matériel informatique, des applications et des licences.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par **la Subvention CDC/PEPFAR Année 3 Coag N° 1NU2GH002096-01-0 pour la partie hors taxe et le budget de l'Etat pour les taxes.**

Le coût prévisionnel de cette opération est de **huit millions cinq cent mille (8 500 000) FCFA hors taxes**, soit dix millions cent trente-six mille deux cent cinquante (10 136 250) FCFA Toutes Taxes Comprises.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 222 22 10 21 , dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable **de quinze mille (15 000) francs CFA.**

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au plus tard **le 16 juillet 2020 à 10 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

*Demande de Cotation N° 000718/DC/MINSANTE/CSPM-CNLS/2020 relative à l'acquisition du matériel informatique
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer l'exécution de la Lettre-commande. Le matériel informatique sera livré au Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida sis à Yaoundé.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 16 juillet 2020 à 11 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du CNLS dans **la salle de réunions du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) sise à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.**

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission daté, signé et timbré.

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et reconnue conforme pour l'essentiel au dossier de consultation et qui dispose des capacités financières et techniques requises pour livrer le matériel informatique de manière satisfaisante.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Section Passation des Marchés du Comité National de Lutte contre le Sida sis à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.

YAOUNDE le 19 Juin 2020

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

KOMBO THOMAS

COMMUNE DE MFOU

POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DESTINEES AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement public du MINEDUB pour l'Exercice 2020, le Maire de la Commune de MFOU, Maitre d'Ouvrage lance une Demande de Consultation pour la livraison des fournitures pédagogiques et scolaires ou paquet minimum destinées aux Ecoles Publiques de la Commune de Mfou ; Département de Mefou et Afamba ; Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB de l'exercice 2020.

IMPUTATION : N° 54 15 197 02 641125 6114 126
- AUTORISATION DE DEPENSE : UC00103

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Douze millions neuf cent cinquante un mille cinq cent (12 951 500) Francs CFA.**

4. Allotissement

La prestation est constituée d'un lot unique et la Lettre-commande sera attribuée après Demande de Cotation, au soumissionnaire ayant présenté l'offre répondant pour l'essentiel aux stipulations de la Demande de Cotation et évaluée la moins-disante.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise

6. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être retirée au Secrétariat général de la Commune de Mfou, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Mairie de Mfou de la somme de **vingt-cinq mille francs (25 000) Francs CFA.**

7. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la commune de Mfou, Maitre d'ouvrage au plus tard le 15 Juillet 2020 à 13 heures.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« CONSULTATION N°01/DC/C.MFOU/SMP/2020 DU 19 JUIN 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DESTINEES AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MFOU; DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE

8. Delai de Livraison

pour un délai de livraison des prestations de 30 jours.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de **deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du contrat, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

11. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Mfou, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 15 Juillet 2020, à 14 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des Actes de la Mairie de Mfou

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

12. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673205725 et 699370748 et au numéro vert : 1517

Article 11 : Additif à la DC

Le Maire de la commune de Mfou se réserve le droit en cas de nécessité d'apporter toute autre modification ultérieure utile à la présente demande de cotation. /-

YAOUNDE le 19 Juin 2020

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNE DE MFOU

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 02 /DC/C.MFOU/CIPM/2020 DU 19 JUIN 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIMEDIA DE LA VILLE DE MFOU POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MFOU, DEPRTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture des équipements des centres multimédia, pour un délai de livraison des prestations de 60 jours..

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Financement

BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2020– MINDEL

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des équipements requis et les conditions contractuelles envisagées est mis à la disposition de toute entreprise qualifiée et intéressée par le Maire de la Commune de Mfou, **Maître d'Ouvrage**.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré contre présentation d'une quittance de versement de **(40.000) Quarante mille francs CFA**, délivrée par les services de **la Recette Municipale de Mfou**, à la Mairie de Mfou (Secrétariat Général) à partir du**Mai 2020** à la Mairie de Mfou **pendant** les jours ouvrables, **entre 08 heures 00 minutes et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

6. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Mfou (**Maître d'Ouvrage**), à déposer à **la Mairie de Mfou (Secrétariat général)**.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION**

N° 02/DC/C.MFOU/CIPM/20 du 19 Juin 2020 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIMEDIA DE LA VILLE DE MFOU POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MFOU, DEPRTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 15 Juillet 2020 à 13 heures précises
--------------------------------------------	------------------------------------------------

Lieu de dépôt	La Mairie de Mfou (Secrétariat Général)
---------------	------------------------------------------

7. Delai de Livraison

Soixante (60) jours

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire, délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **400 000 (Quatre Cent mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Recevabilité des Offres

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mfou** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 15 Juillet 202 à 14heures précises
Lieu d'ouverture des plis	bureau de la Commission sis à l'hôtel de ville de Mfou

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

11. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673205725 et 699370748 et au numéro vert: 1517

Article 11 : Additif à la DC

Le Maire de la commune de Mfou se réserve le droit en cas de nécessité d'apporter toute autre modification ultérieure utile à la présente demande de cotation. /-

YAOUNDE le 19 Juin 2020

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNE DE MFOU

DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/C.MFOU/CIPM/20 DU 19 JUIN 2020 POUR L'EQUIPEMENT DU CSI DE NKOLMEFOU (ANYOUGOM), POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

POUR L'EQUIPEMENT DU CSI DE NKOLMEFOU (ANYOUGOM), POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MFOU, DEPRTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans **L'EQUIPEMENT**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotatio Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des équipements requis et les conditions contractuelles envisagées est mis à la disposition de toute entreprise qualifiée et intéressée par le Maire de la Commune de Mfou, **Maître d'Ouvrage**.

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré contre présentation d'une quittance de versement de **(17.000) Dix sept mille francs CFA**, délivrée par les services de **la Recette Municipale de Mfou**, à la Mairie de Mfou (Secrétariat Général) à partir du **19 Juin 2020** à la Mairie de Mfou **pendant** les jours et heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

5. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Mfou (**Maître d'Ouvrage**), à déposer à **la Mairie de Mfou (Secrétariat général)**.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIO

N° 03/DC/C.MFOU/CIPM/20 du 19 Juin 2020

POUR L'EQUIPEMENT DU CSI DE NKOLMEFOU (ANYOUGOM), POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MFOU, DEPRTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 15 Juillet 2020 à 14 heures précises
Lieu de dépôt	

La Mairie de Mfou (Secrétariat Général)



6. Delai de Livraison

pour un délai de livraison des prestations de 60 jours.

7. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire, délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **170 000 (Cent soixante dix mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

8. Recevabilité des Offres

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mfou** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 15 Juillet 2020 à 13 heures précises
Lieu d'ouverture des plis	bureau de la Commission sis à l'hôtel de ville de Mfou

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

10. Durée Validité des Offres

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

11. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673205725 et 699370748 et au numéro vert: 1517

Article 9: Additif à la DC

Le Maire de la commune de Mfou se réserve le droit en cas de nécessité d'apporter toute autre modification ultérieure utile à la présente demande de cotation. /-

YAOUNDE le 19 Juin 2020

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUE N°008/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 30/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MOUANGUEL DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP MINDDEL, EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Melong communique

Par Décision N°**009/D/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020**

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité

Intitulé du projet	Attributaire	Montant TTC(FCFA)	Délai d'exécution
N° 005/AONO/COMMUNE-MELONG/SG/ST/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MOUANGUEL DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	L'ETS CHICHIN EBOUTEH BP 20 BESABO TEL : 694 43 40 70 /670 66 23 91	Neuf millions quatre cent quatre-vingt mille trois cent soixante-quinze (9 480 375) francs CFA en TTC)	Quatre-vingt (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Général pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 9 Juin 2020

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUE N°009/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 30/04/2020., RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NJINJOU II DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP MINBASE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Melong communique

Par Décision N°010/D/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité

Intitulé du projet	Attributaire	Montant TTC(FCFA)	Délai d'exécution
N° 006/AONO/COMMUNE-MELONG/SG/ST/2020 DU 30/04/2020., RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NJINJOU II DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.	L'ETS KLARA BP : NBONGSAMBOL TEL : 696 00 85 68	Quinze millions quatre cent soixante-quatorze mille huit cent quatre-vingt-quatorze (15 474 894) francs CFA en TTC)	Quatre-vingt (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Général pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 9 Juin 2020

Le MAIRE

KUETE JEAN

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N° A/171 MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 19/06/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2019 DU 19 DÉCEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉALISATION DES FORAGES D'EAU POTABLE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS 16 ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD. FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT/GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS (ACCORD DE PRÊT N° 02 CMR-073/074 DU 26 JUIN 2014).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Education de Base, Maitre d'Ouvrage du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que

le **GRUPE MAZAL & ASSOCIES SARL** a été déclaré adjudicataire de cet Appel d'Offres.

REFERENCE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT (F CFA)	MONTANT TTC (F CFA)	Délai d'exécution
N°08/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2019 du 19 décembre 2019	réalisation des forages d'eau potable à motricité humaine dans 16 écoles primaires publiques dans les Régions de l'Extrême-Nord et du Nord;	MAZAL & ASSOCIES SARL	108 888 000	129 848 940	08 mois

Le prestataire retenu est par conséquent invité à bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) sise au quartier Hippodrome, pour la suite de la procédure.

Les prestataires ayant répondu à cet Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous

YAOUNDE le 19 Juin 2020

Le **MINISTRE**

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUE N°007/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 30/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CARREFOUR EKOUNI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENTS : BIP 2020 (MINDDEVEL)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Melong communique

Par Décision N°**008/D/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020**

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité

Intitulé du projet	Attributaire	Montant TTC(FCFA)	Délai d'exécution
N° 011/AONO/COMMUNE-MELONG/SG/ST/2020 DU 30/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CARREFOUR EKOUNI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL..	LA SOCIETE IBIC BTP BP/689/BAWENDA TEL 680 011 870	Sept millions quarante-quatre mille quatre-vingt-dix-neuf (7 044 099) francs CFA en TTC)	Quatre-vingt (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Général pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 9 Juin 2020

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°010/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MOUANGUEL DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG

Vu la constitution ;
Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le décret N77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;
Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
Vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains
Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'Issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Melong ;
Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics
Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret M 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire 800008349/C/MINFI de la 30/12/2019 portant instruction relative à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;
Vu la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;
Considérant L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 30/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MOUANGUEL DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du **02 Juin 2020**

DECIDE

Article 1^{er}: **L'ETS KLARA BP : NKONGSAMBA TEL : 696 00 85 68**; a été retenu comme adjudicataire de AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.'

MELONG le 9 Juin 2020

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°008/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CARREFOUR EKOUNI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG

Vu la constitution ;
Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le décret N77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;
Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
Vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains
Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'Issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Melong ;
Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics
Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret M 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire 800008349/C/MINFI de la 30/12/2019 portant instruction relative à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;
Vu la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;
Considérant L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 30/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CARREFOUR EKOUNI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du **02 Juin 2020**

DECIDE

Article 1^{er} : LA SOCIETE IBIC BTP BP :689 BAMENDA TEL 680 011 870; a été retenu comme adjudicataire de AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 30/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CARREFOUR EKOUNI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.'

MELONG le 9 Juin 2020

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°009/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MOUANGUEL DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG

Vu la constitution ;
Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le décret N77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;
Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
Vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains
Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'Issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Melong;
Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics
Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret M 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire 800008349/C/MINFI de la 30/12/2019 portant instruction relative à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;
Vu la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;
Considérant L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 30/04/2020., RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNBLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NJINJOU II DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du **02 Juin 2020**

DECIDE

Article 1^{er}: **L'ETS CHICHIN EBOUTEH BP 20 BELABO TEL : 694 43 40 70 /670 66 23 91**; a été retenu comme adjudicataire de AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° **006/A**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.'

MELONG le 9 Juin 2020

Le MAIRE

KUETE JEAN

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

DECISION N°384/B1/10601 /D/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 19/06/2020 PORTANT PUBLICATION DE RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2019 DU 19 DÉCEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉALISATION DES FORAGES D'EAU POTABLE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS 16 ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD.FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT / GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (ACCORD DE PRÊT N° 02 CMR-073/074 DU 26 JUIN 2014).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Education de Base, Maître d'Ouvrage, Vu La Constitution ;

Vu La loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu L'Accord de Prêt N° 02 CM-073/074 du 26 juin 2014 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et la Lettre-circulaire N°0005/L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication dudit Décret ;

Vu Le Décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;

Vu Le Décret n° 2019 /002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°228 /A/MINMAP du 5 Août 2014 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) ;

Vu La Décision N°0286/D/MINMAP du 30 JUIN 2015 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) ;

Vu La Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu L'Avis d'Appel d'Offres National ouvert N°08/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2019 du 19 décembre 2019 pour les travaux de réalisation des forages d'eau potable à motricité humaine dans 16 écoles primaires publiques dans les Régions de l'Extrême-Nord et du Nord;

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu Le Procès-Verbal du 05/05/2020 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet PASZEP ;

Vu L'Avis de Non Objection de la Banque Islamique de Développement du 31/05/2020.

DECIDE :

Article 1er : Le GROUPE MAZAL & ASSOCIES SARL est retenu pour les travaux de réalisation des forages d'eau potable à motricité humaine dans 16 écoles primaires publiques dans les Régions de l'Extrême-Nord et du Nord.

REFERENCE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT (F CFA)	MONTANT TTC (F CFA)	Délai d'exécution
N°08/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2019 du 19 décembre 2019	réalisation des forages d'eau potable à motricité humaine dans 16 écoles primaires publiques dans les Régions de l'Extrême-Nord et du Nord;	MAZAL & ASSOCIES SARL	129 888 000	129 848 940	08 mois

Article 2 : le représentant de cette entreprise est invité à se présenter à l'Unité de Gestion du Projet PASZEP, pour l'établissement de son Marché.

YAOUNDE le 19 Juin 2020

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

COMMUNE DE KIIKI

A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDIEMI I, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - MINEBASE - EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **29 juin 2020** à **13 heures** précises à la Mairie de Kiiki, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **29 juin 2020** à **13 heures** précises à la Mairie de Kiiki, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

15(Bis)-Duration of validity of the tender:

Bidders will remain bound by their bid for a period of ninety (90) days, from the deadline fixed for submission of bids.

2	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire. ● 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes. ● 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. <p>Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :</p> <p>- Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Dossier technique incomplet ; ● Absence de la caution ; ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ● Note des critères valides inférieure à 70% ; ● Absence de quittance d'achat de DAO; ● Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant); ● Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ; ● Offre financière incomplète ; ● Etablissement ayant abandonné les travaux ou n'ayant pas réalisé les travaux dans les délais contractuels au cours des trois dernières années. <p>Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.</p> <p>Les principaux critères de qualification</p> <p>Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur; 2. la présentation de la soumission ; 3. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant TTC du marché. 4. les références de l'Entreprise ; 5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; 6. l'expérience du personnel d'encadrement ; 7. la méthodologie. 8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ; 9. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page
	<p>Lire plutot</p> <p>Principaux Critères Eliminatoires:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Dossier de candidature non- conforme ou incomplet 48 heures après l'ouverture des plis; -Absence de quittance d'achat de DAO 48 h après l'ouverture des plis; -Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) 48 h après l'ouverture des plis;

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>



3 Autres
Lire plutot
REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RGAO)
22
Article 32 : Evaluation et comparaison des offres au plan financier

32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre.

Article 32 : Evalu
comparaison des offre
financier

32.4. Sil'offreévaluéelamoins-disanteest jugée a ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'e d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le c commission peut à partir du sous-détail de soumissionnaire pour n'importe quel élément éléments du Détail quantitatif et estimatif, véri compatibles avec les méthodes de constructi proposé. Au cas où les justificatifs présentés pa ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Cont ladite offre après l'avis technique de l'Agence Marchés Publics.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)
31

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 29 Juin 2020 à partir de 13 heures** à la Mairie de Kiki. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ou administratives, des offres techniques et financi **29 Juin 2020 à 13 heures** à la Mairie soumissionnaires peuvent assister à cette séance faire représenter par une personne de leur choix

34
Article 38 : Signature du marché

38.1. L'Autorité Contractante dispose d'un **délai de sept (07) jours** pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché adopté par la Commission Interne de Passation des Marchés et souscrit par l'attributaire.

38.2. Le marché doit être notifié à son titulaire dans **les cinq (5) jours** qui suivent la date de sa signature.

Article 38 : Signature du marché

38.1. Après publication des résultats, le projet par l'attributaire est soumis à la Commission Marchés compétente pour examen et avis, et visa préalable du Ministre en charge des Marchés

38.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai pour la signature du marché à compter de la d projet de marché examiné par la commis compétente et souscrit par l'attributaire et le ca visa du Ministre en charge des Marchés publics.

38.3. Le marché doit être notifié à son titulaire jours qui suivent la date de sa signature.

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES(CCAP)

39	Article6: Textes généraux applicables	Article6: Textes généraux applicables Les textes n°11, 13, 16 à 18 sont caduques.
40	Article8:Ordresdeservice(CCAGArticle8) Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit : 8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage avec copie à l'Autorité Contractante, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant.	Article 8 : Ordres de service Les différents ordres de service seront établis suit: 8.1 L'ordre de service de commencer les tra l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant service du marché, à l'Ingénieur du marché, à et au Maître d'œuvre le cas échéant. dans un jours; passé ce délai, Maître d'Ouvrage cons Chef de service du marché, se substitue a ladite notification.
42	21.4 Visa préalable au paiement des décomptes La transmission de tout décompte à l'Organisme payeur en vue du paiement sera subordonnée au visa préalable du Ministère des Marchés Publics. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant devra lui être antérieurement transmise ou remise à son représentant sur le site, le cas échéant.	21.4 Visa préalable au paiement des décomptes La transmission du décompte définitif à l'Organisme du paiement sera subordonnée au visa préalable du Ministère des Marchés Publics. Pour cela, une copie correspondant devra lui être antérieurement transmise ou remise à son représentant sur le site, le cas échéant.
46	<u>Article 22</u> : Intérêts Moratoires (CCAG article 31) Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément à l'article 88 du Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.	<u>Article 22</u> : Intérêts Moratoires (CCAG article 31) Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément aux articles 166 et 167 du Décret N° 2018/100 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

KIIKI le 23 Juin 2020

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GBARAM, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINDDEVEL- EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **29 juin 2020 à 13 heures** précises à la Mairie de Kiki, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **29 juin 2020 à 13 heures** précises à la Mairie de Kiki, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

15(Bis)-Duration of validity of the tender:

Bidders will remain bound by their bid for a period of ninety (90) days, from the deadline fixed for submission of bids.

2	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire. ● 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes. ● 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. <p>Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :</p> <p>- Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Dossier technique incomplet ; ● Absence de la caution ; ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ● Note des critères valides inférieure à 70% ; ● Absence de quittance d'achat de DAO; ● Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant); ● Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ; ● Offre financière incomplète ; ● Etablissement ayant abandonné les travaux ou n'ayant pas réalisé les travaux dans les délais contractuels au cours des trois dernières années. <p>Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.</p> <p>Les principaux critères de qualification</p> <p>Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur; 2. la présentation de la soumission ; 3. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant du marché. 4. les références de l'Entreprise ; 5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; 6. l'expérience du personnel d'encadrement ; 7. la méthodologie. 8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ; 9. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page
	<p>Lire plutot</p> <p>Principaux Critères Eliminatoires:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Dossier de candidature non- conforme ou incomplet 48 heures après l'ouverture des plis; -Absence de quittance d'achat de DAO 48 h après l'ouverture des plis; -Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) 48 h après l'ouverture des plis;

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>



3 Autres

Lire plutot

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RGAO)

22

Article 32 : Evaluation et comparaison des offres au plan financier

32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre.

Article 32 : Evalu
comparaison des offre
financier

32.4. Sil'offreévaluéelamoins-disanteest jugée a ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'e d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le c commission peut à partir du sous-détail de soumissionnaire pour n'importe quel élément éléments du Détail quantitatif et estimatif, véri compatibles avec les méthodes de constructi proposé. Au cas où les justificatifs présentés pa ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Cont ladite offre après l'avis technique de l'Agence Marchés Publics.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)

31

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 29 Juin 2020 à partir de 13 heures** à la Mairie de Kiki. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ou administratives, des offres techniques et financi **29 Juin 2020 à 13 heures** à la Mairie soumissionnaires peuvent assister à cette séance faire représenter par une personne de leur choix

34

Article 38 : Signature du marché

38.1 . L'Autorité Contractante dispose d'un **délai de sept (07) jours** pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché adopté par la Commission Interne de Passation des Marchés et souscrit par l'attributaire.

38.2 . Le marché doit être notifié à son titulaire dans **les cinq (5) jours** qui suivent la date de sa signature.

Article 38 : Signature du marché

38.1. Après publication des résultats, le projet par l'attributaire est soumis à la Commission Marchés compétente pour examen et avis, et visa préalable du Ministre en charge des Marchés

38.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai pour la signature du marché à compter de la d projet de marché examiné par la commis compétente et souscrit par l'attributaire et le ca visa du Ministre en charge des Marchés publics.

38.3. Le marché doit être notifié à son titulaire jours qui suivent la date de sa signature.

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES(CCAP)

39	Article6: Textes généraux applicables	Article6: Textes généraux applicables Les textes n°11, 13, 16 à 18 sont caduques.
40	Article8:Ordresdeservice(CCAGArticle8) Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit : 8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage avec copie à l'Autorité Contractante, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant.	Article 8 : Ordres de service Les différents ordres de service seront établis suit: 8.1 L'ordre de service de commencer les tra l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant service du marché, à l'Ingénieur du marché, à et au Maître d'œuvre le cas échéant. dans un jours ; passé ce délai, Maître d'Ouvrage cons Chef de service du marché, se substitue a ladite notification.
42	21.4 Visa préalable au paiement des décomptes La transmission de tout décompte à l'Organisme payeur en vue du paiement sera subordonnée au visa préalable du Ministère des Marchés Publics. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant devra lui être antérieurement transmise ou remise à son représentant sur le site, le cas échéant.	21.4 Visa préalable au paiement des décomptes La transmission du décompte définitif à l'Organisme du paiement sera subordonnée au visa préalable du Ministère des Marchés Publics. Pour cela, une copie correspondant devra lui être antérieurement transmise ou remise à son représentant sur le site, le cas échéant.
46	<u>Article 22</u> : Intérêts Moratoires (CCAG article 31) Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément à l'article 88 du Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.	<u>Article 22</u> : Intérêts Moratoires (CCAG article 31) Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément aux articles 166 et 167 du Décret N° 2018/100 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

KIIKI le 23 Juin 2020

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE KIIKI, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINDDEVEL- EXERCICE 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **29 juin 2020 à 13 heures** précises à la Mairie de Kiki, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **29 juin 2020 à 13 heures** précises à la Mairie de Kiki, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

15(Bis)-Duration of validity of the tender:

Bidders will remain bound by their bid for a period of ninety (90) days, from the deadline fixed for submission of bids.

2	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire. ● 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes. ● 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. <p>Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :</p> <p>- Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Dossier technique incomplet ; ● Absence de la caution ; ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ● Note des critères valides inférieure à 70% ; ● Absence de quittance d'achat de DAO; ● Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant); ● Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ; ● Offre financière incomplète ; ● Etablissement ayant abandonné les travaux ou n'ayant pas réalisé les travaux dans les délais contractuels au cours des trois dernières années. <p>Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.</p> <p>Les principaux critères de qualification</p> <p>Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur; 2. la présentation de la soumission ; 3. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant TTC du marché. 4. les références de l'Entreprise ; 5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; 6. l'expérience du personnel d'encadrement ; 7. la méthodologie. 8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ; 9. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page.
	<p>Lire plutot</p> <p>Principaux Critères Eliminatoires:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Dossier de candidature non- conforme ou incomplet 48 heures après l'ouverture des plis; -Absence de quittance d'achat de DAO 48 h après l'ouverture des plis; -Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) 48 h après l'ouverture des plis;

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>

3 Autres
Lire plutot
REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RGAO)
22
Article 32 : Evaluation et comparaison des offres au plan financier

32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre.

Article 32 : Evalu
comparaison des offre
financier

32.4. Sil'offreévaluéelamoins-disanteest jugée a ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'e d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le c commission peut à partir du sous-détail de soumissionnaire pour n'importe quel élément éléments du Détail quantitatif et estimatif, véri compatibles avec les méthodes de constructi proposé. Au cas où les justificatifs présentés pa ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Cont ladite offre après l'avis technique de l'Agence Marchés Publics.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)
31

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 29 Juin 2020 à partir de 13 heures** à la Mairie de Kiki. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ou administratives, des offres techniques et financi **29 Juin 2020 à 13 heures** à la Mairie soumissionnaires peuvent assister à cette séance faire représenter par une personne de leur choix

34
Article 38 : Signature du marché

38.1. L'Autorité Contractante dispose d'un **délai de sept (07) jours** pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché adopté par la Commission Interne de Passation des Marchés et souscrit par l'attributaire.

38.2. Le marché doit être notifié à son titulaire dans **les cinq (5) jours** qui suivent la date de sa signature.

Article 38 : Signature du marché

38.1. Après publication des résultats, le projet par l'attributaire est soumis à la Commission Marchés compétente pour examen et avis, et visa préalable du Ministre en charge des Marchés

38.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai pour la signature du marché à compter de la d projet de marché examiné par la commis compétente et souscrit par l'attributaire et le ca visa du Ministre en charge des Marchés publics.

38.3. Le marché doit être notifié à son titulaire jours qui suivent la date de sa signature.

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES(CCAP)

39	Article6: Textes généraux applicables	Article6: Textes généraux applicables Les textes n°11, 13, 16 à 18 sont caduques.
40	Article8:Ordresdeservice(CCAGArticle8) Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit : 8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage avec copie à l'Autorité Contractante, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant.	Article 8 : Ordres de service Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit: 8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage avec copie à l'Autorité Contractante, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant. passé ce délai, Maître d'Ouvrage consigne le marché, le Chef de service du marché, se substitue à l'Ingénieur du marché pour effectuer ladite notification.
42	21.4 Visa préalable au paiement des décomptes La transmission de tout décompte à l'Organisme payeur en vue du paiement sera subordonnée au visa préalable du Ministère des Marchés Publics. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant devra lui être antérieurement transmise ou remise à son représentant sur le site, le cas échéant.	21.4 Visa préalable au paiement des décomptes La transmission du décompte définitif à l'Organisme payeur en vue du paiement sera subordonnée au visa préalable du Ministère des Marchés Publics. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant devra lui être antérieurement transmise ou remise à son représentant sur le site, le cas échéant.
46	<u>Article 22</u> : Intérêts Moratoires (CCAG article 31) Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément à l'article 88 du Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.	<u>Article 22</u> : Intérêts Moratoires (CCAG article 31) Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément aux articles 166 et 167 du Décret N° 2018/100 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

KIIKI le 23 Juin 2020

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 28 MAI 2020 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE REPARTIS EN DEUX LOTS (LOT1: VILLAGE BEP, LOT2 : VILLAGE YAKAN CHEFFERIE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC -MINDDEVEL- EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Elle sera effectuée en phase et aura lieu le 26 juin 2020 à partir de 13 heures à la salle de réunion de la Commune de Kiki dans une salle appêtée à cet effet par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kiki sis à l'hôtel de ville de la Commune de Kiki. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Elle sera effectuée en un temps et aura lieu le 26 juin 2020 à 13 heures à la salle de réunion de la Commune de Kiki dans une salle appêtée à cet effet par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kiki sis à l'hôtel de ville de la Commune de Kiki. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.</p>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

- Principaux Critères Eliminatoires:

- Dossier technique incomplet ;
- Absence de la caution ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note des critères valides inférieure à 70% ;
- Absence de quittance d'achat de DAO;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant);
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ;
- Offre financière incomplète ;
- Etablissement ayant abandonné les travaux ou n'ayant pas réalisé les travaux dans les délais contractuels au cours des trois dernières années.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

- Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur;
2. la présentation de la soumission ;
3. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant TTC du marché.
4. les références de l'Entreprise ;
5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
6. l'expérience du personnel d'encadrement ;
7. la méthodologie.
8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;
9. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page

Lenon-respect de deux critères entraîne l'élimination de l'offre.

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- A/- méthodologie d'exécution des travaux
- B/- attestation et Rapport de visite du site
- C/- présentation du personnel technique clé ou d'encadrement
- D/- disponibilité des moyens matériels et équipements essentiels
- E/- Planning d'exécution des travaux et respect du délai
- F/- Références et capacité financière de l'entreprise
- G/- Présentation générale de l'offre

N.B: 1/- Les copies de diplômes du personnel d'encadrement devront être certifiées par une autorité compétente ainsi que les cartes grises du matériel roulant

2/- l'Attestation de visite de site doit revêtir la signature du Chef Service du Marché

3/- le Rapport de visite de site est signé sur l'honneur

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

Lire plutôt

Principaux Critères Eliminatoires:

- Dossier de candidature non- conforme ou incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- Absence de quittance d'achat de DAO 48 h après l'ouverture des plis;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) 48 h après l'ouverture des plis;

3 Autres

Au lieu de ...

n/a

3 Autres

Lire plutot

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RGAO)

20	<p>Article 32 : Evaluation et comparaison des offres au plan financier</p> <p>32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre.</p>	<p>Article 32 : Evalu comparaison des offre financier</p> <p>32.4. Sil'offreévaluéelamoins-disanteest jugée a ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'e d'Ouvrage des travail à exécuter dans le c commission peut à partir du sous-détail de soumissionnaire pour n'importe quel élément éléments du Détail quantitatif et estimatif, véri compatibles avec les méthodes de constructi proposé. Au cas où les justificatifs présentés pa ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Cont ladite offre après l'avis technique de l'Agence Marchés Publics.</p>
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)

30	<p>La proposition financière la moins disante sera retenue. Toutefois, les propositions financières inférieures à 85% de l'enveloppe disponible seront rejetées.</p>	<p>La proposition financière la moins disante sera les propositions financières inférieures à 80% disponible seront rejetées.</p>
30	<p>Le marché sera au soumissionnaire dont l'offre technique aura obtenue au moins 70% de oui et l'offre financière évaluée la moins disante. Toutefois, la commission se réserve le droit de rejeter une offre à partir du moment où celle-ci représente moins de 90% du prix de reference.</p>	<p>Le marché sera au soumissionnaire dont l'o obtenue au moins 80% de oui et l'offre financiè disante. Toutefois, la commission se réserve le offre à partir du moment où celle-ci représente prix de reference.</p>
21	<p>Article 38 : Signature du marché</p> <p>38.1. Après publication des résultats, le projet de Lettre Commande souscrite par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés et le cas échéant à la Commission Spécialisée de Contrôle des Marchés compétente, pour adoption.</p> <p>38.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature de la Lettre - Commande à compter de la date de réception du projet de la Lettre - Commande adoptée par la Commission des Marchés compétente et souscrit par l'attributaire.</p> <p>38.3. La Lettre - Commande doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature.</p>	<p>Article 38 : Signature du marché</p> <p>38.1. Après publication des résultats, le projet d souscrite par l'attributaire est soumis à la Comm des Marchés et le cas échéant à la Commis Contrôle des Marchés compétente, pour examen</p> <p>38.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai pour la signature de la Lettre - Commande à c réception du projet de la Lettre - Command Commission des Marchés compétente et souscr</p> <p>38.3. La Lettre - Commande doit être notifié à s cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature</p>



COMMUNE DE KIIKI

A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 28 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE REPARTIS EN QUATRE LOTS (LOT1: VILLAGE NDIEMI I, LOT2 : VILLAGE YAKAN BIADA, LOT3 : VILLAGE KADANG TOO, LOT4 : VILLAGE KIIKI ELECAM). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC -MINEE- EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Elle sera effectuée en phase et aura lieu le 26 juin 2020 à partir de 13 heures à la salle de réunion de la Commune de Kiki dans une salle appêtée à cet effet par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kiki sis à l'hôtel de ville de la Commune de Kiki. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Elle sera effectuée en un temps et aura lieu le 26 juin 2020 à 13 heures à la salle de réunion de la Commune de Kiki dans une salle appêtée à cet effet par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kiki sis à l'hôtel de ville de la Commune de Kiki. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.</p>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

- Principaux Critères Eliminatoires:

- Dossier technique incomplet ;
- Absence de la caution ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note des critères valides inférieure à 70% ;
- Absence de quittance d'achat de DAO;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant);
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ;
- Offre financière incomplète ;
- Etablissement ayant abandonné les travaux ou n'ayant pas réalisé les travaux dans les délais contractuels au cours des trois dernières années.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

- Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur;
2. la présentation de la soumission ;
3. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant TTC du marché.
4. les références de l'Entreprise ;
5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
6. l'expérience du personnel d'encadrement ;
7. la méthodologie.
8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;
9. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page

Le non-respect de deux critères entraîne l'élimination de l'offre.

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- A/- méthodologie d'exécution des travaux
- B/- attestation et Rapport de visite du site
- C/- présentation du personnel technique clé ou d'encadrement
- D/- disponibilité des moyens matériels et équipements essentiels
- E/- Planning d'exécution des travaux et respect du délai
- F/- Références et capacité financière de l'entreprise
- G/- Présentation générale de l'offre

N.B: 1/- Les copies de diplômes du personnel d'encadrement devront être certifiées par une autorité compétente ainsi que les cartes grises du matériel roulant

2/- l'Attestation de visite de site doit revêtir la signature du Chef Service du Marché

3/- le Rapport de visite de site est signé sur l'honneur

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

Lire plutôt

Principaux Critères Eliminatoires:

- Dossier de candidature non- conforme ou incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- Absence de quittance d'achat de DAO 48 h après l'ouverture des plis;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) 48 h après l'ouverture des plis;

3	Autres	
	Au lieu de ... N/A	
	Lire plutôt	
	REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RGAO)	
20	<p>Article 32 : Evaluation et comparaison des offres au plan financier</p> <p>32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre.</p>	<p>Article 32 : Evalu comparaison des offre financier</p> <p>32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission peut à partir du sous-détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre après l'avis technique de l'Agence des Marchés Publics.</p>
	REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)	
30	La proposition financière la moins disante sera retenue. Toutefois, les propositions financières inférieures à 85% de l'enveloppe disponible seront rejetées.	La proposition financière la moins disante sera retenue. Toutefois, les propositions financières inférieures à 85% de l'enveloppe disponible seront rejetées.
30	Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura obtenu au moins 70% de oui et l'offre financière évaluée la moins disante. Toutefois, la commission se réserve le droit de rejeter une offre à partir du moment où celle-ci représente moins de 90% du prix de référence.	Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura obtenu au moins 80% de oui et l'offre financière évaluée la moins disante. Toutefois, la commission se réserve le droit de rejeter une offre à partir du moment où celle-ci représente moins de 90% du prix de référence.

COMMUNE DE KIIKI

A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 28 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE BITANG (NSAN) DE LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC -MINADER- EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Elle sera effectuée en phase et aura lieu le 26 juin 2020 à partir de 13 heures à la salle de réunion de la Commune de Kiki dans une salle appêtée à cet effet par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kiki sis à l'hôtel de ville de la Commune de Kiki. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Elle sera effectuée en un temps et aura lieu le 26 juin 2020 à 13 heures à la salle de réunion de la Commune de Kiki dans une salle appêtée à cet effet par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kiki sis à l'hôtel de ville de la Commune de Kiki. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.</p>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

- Principaux Critères Eliminatoires:

- Dossier technique incomplet ;
- Absence de la caution ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note des critères valides inférieure à 70% ;
- Absence de quittance d'achat de DAO;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant);
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ;
- Offre financière incomplète ;
- Etablissement ayant abandonné les travaux ou n'ayant pas réalisé les travaux dans les délais contractuels au cours des trois dernières années.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

13- Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur;
2. la présentation de la soumission ;
3. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant TTC du marché.
4. les références de l'Entreprise ;
5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
6. l'expérience du personnel d'encadrement ;
7. la méthodologie.
8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;
9. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page

Lenon-respect de deux critères entraîne l'élimination de l'offre.

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- A/- méthodologie d'exécution des travaux
- B/- attestation et Rapport de visite du site
- C/- présentation du personnel technique clé ou d'encadrement
- D/- disponibilité des moyens matériels et équipements essentiels
- E/- Planning d'exécution des travaux et respect du délai
- F/- Références et capacité financière de l'entreprise
- G/- Présentation générale de l'offre

N.B: 1/- Les copies de diplômes du personnel d'encadrement devront être certifiées par une autorité compétente ainsi que les cartes grises du matériel roulant

2/- l'Attestation de visite de site doit revêtir la signature du Chef Service du Marché

3/- le Rapport de visite de site est signé sur l'honneur

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

Lire plutot

Principaux Critères Eliminatoires:

- Dossier de candidature non- conforme ou incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- Absence de quittance d'achat de DAO 48 h après l'ouverture des plis;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) 48 h après l'ouverture des plis;

3 Autres

Au lieu de ...



N/A



3 Autres
Lire plutot
REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RGAO)

20	Article 32 : Evaluation et comparaison des offres au plan financier	Article 32 : Evalu	comparaison des offre	financier
	<p>32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre.</p>			<p>32.4. Sil'offreévaluéelamoins-disanteest jugée a ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'e d'Ouvrage des travail à exécuter dans le c commission peut à partir du sous-détail de soumissionnaire pour n'importe quel élément éléments du Détail quantitatif et estimatif, véri compatibles avec les méthodes de constructi proposé. Au cas où les justificatifs présentés pa ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Cont ladite offre après l'avis technique de l'Agence Marchés Publics.</p>

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)

30	<p>La proposition financière la moins disante sera retenue. Toutefois, les propositions financières inférieures à 85% de l'enveloppe disponible seront rejetées.</p>	30	<p>La proposition financière la moins disante sera les propositions financières inférieures à 80% disponible seront rejetées.</p>
30	<p>Le marché sera au soumissionnaire dont l'offre technique aura obtenue au moins 70% de oui et l'offre financière évaluée la moins disante. Toutefois, la commission se réserve le droit de rejeter une offre à partir du moment où celle-ci représente moins de 90% du prix de reference.</p>	30	<p>Le marché sera au soumissionnaire dont l'o obtenue au moins 80% de oui et l'offre financiè disante. Toutefois, la commission se réserve le offre à partir du moment où celle-ci représente prix de reference.</p>
21	Article 38 : Signature du marché	21	Article 38 : Signature du marché
	<p>38.1. Après publication des résultats, le projet de Lettre Commande souscrite par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés et le cas échéant à la Commission Spécialisée de Contrôle des Marchés compétente, pour adoption.</p> <p>38.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature de la Lettre - Commande à compter de la date de réception du projet de la Lettre - Commande adoptée par la Commission des Marchés compétente et souscrit par l'attributaire.</p> <p>38.3. La Lettre - Commande doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature.</p>		<p>38.1. Après publication des résultats, le projet d souscrite par l'attributaire est soumis à la Comm des Marchés et le cas échéant à la Commis Contrôle des Marchés compétente, pour examen</p> <p>38.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai pour la signature de la Lettre - Commande à c réception du projet de la Lettre - Command Commission des Marchés compétente et souscr</p> <p>38.3. La Lettre - Commande doit être notifié à s cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature</p>

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES(CCAP)

33	Article6: Textes généraux applicables	Article6: Textes généraux applicables Les textes n°07, 08 sont caduques.
33	Article8:Ordresdeservice(CCAGArticle8) Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit : 8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le maître d'ouvrage ou son Représentant avec copies au DDMAP/MI, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et à l'ARMP.	Article 8 : Ordres de service Les différents ordres de service seront établis suit: 8.1 L'ordre de service de commencer les tra l'Autorité Contractante et notifié au Cocontract service du marché, à l'Ingénieur du marché, à et au Maître d'œuvre le cas échéant dans un jours; passé ce délai, Maître d'Ouvrage cons Chef de service du marché, se substitue ladite notification.
35	21.4 Visa préalable au paiement des décomptes	21.4 Visa préalable au paiement des décomptes La transmission du décompte définitif à l'Organ du paiement sera subordonnée au visa préalable Marchés Publics. Pour cela, une copie correspondant devra lui être antérieurement tra son représentant sur le site, le cas échéant.

KIIKI le 23 Juin 2020

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 28 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN 80 LAMPADAIRES CONVENTIONNELS DANS LA VILLE DE KIIKI, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINSANTE- EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Elle sera effectuée le 28 MAI 2020 à partir de 13 heures par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la commune de KIIKI. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO dans une salle apprêtée à cet effet. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Elle sera effectuée le 28 MAI 2020 à partir de 13 heures par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la commune de KIIKI. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO dans une salle apprêtée à cet effet. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.</p>

2	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>- Principaux Critères Eliminatoires:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Dossier technique incomplet ; ● Absence de la caution ; ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ● Note des critères valides inférieure à 70% ; ● Absence de quittance originale d'achat de DAO ; ● Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) ; ● Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ; ● Offre financière incomplète ; ● Etablissement ayant abandonné les travaux ou n'ayant pas réalisé les travaux dans les délais contractuels au cours des trois dernières années. <p>- Principaux critères de qualification :</p> <p>Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Ainsi, les critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur; 2. la présentation de la soumission ; 3. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant TTC du marché. 4. les références de l'Entreprise ; 5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; 6. l'expérience du personnel d'encadrement ; 7. la méthodologie. 8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ; 9. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ; <p>Le non-respect de 70% critères de qualification ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.</p> <p>Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute</p>

offre non conforme au règlement particulier du présent Appel d'Offres.

2 Critères d'évaluation

Lire plutot

Principaux Critères Eliminatoires:

- Dossier de candidature non- conforme ou incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- Absence de quittance d'achat de DAO 48 h après l'ouverture des plis;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) 48 h après l'ouverture des plis;

3 Autres

Au lieu de ...

N/A

3 Autres
Lire plutot
REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES(RGAO)
20
Article 32 : Evaluation et comparaison des offres au plan financier

32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre.

Article 32 : Evalu
comparaison des offre
financier

32.4. Sil'offreévaluéelamoins-disanteest jugée a ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'e d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le c commission peut à partir du sous-détail de soumissionnaire pour n'importe quel élément éléments du Détail quantitatif et estimatif, véri compatibles avec les méthodes de constructi proposé. Au cas où les justificatifs présentés pa ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Cont ladite offre après l'avis technique de l'Agence Marchés Publics.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO)
31

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 29 Juin 2020 à partir de 13 heures** à la Mairie de Kiki. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ou administratives, des offres techniques et financi **29 Juin 2020 à 13 heures** à la Mairie soumissionnaires peuvent assister à cette séance faire représenter par une personne de leur choix

21
Article 38 : Signature du marché

38.1 . L'Autorité Contractante dispose d'un **délai de sept (07) jours** pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché adopté par la Commission Interne de Passation des Marchés et souscrit par l'attributaire.

38.2 . Le marché doit être notifié à son titulaire dans **les cinq (5) jours** qui suivent la date de sa signature.

Article 38 : Signature du marché

38.1. Après publication des résultats, le projet par l'attributaire est soumis à la Commission Marchés compétente pour examen et avis, et visa préalable du Ministre en charge des Marchés

38.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai pour la signature du marché à compter de la d projet de marché examiné par la commis compétente et souscrit par l'attributaire et le c visa du Ministre en charge des Marchés publics.

38.3. Le marché doit être notifié à son titulaire jours qui suivent la date de sa signature.

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES(CCAP)

32	Article6: Textes généraux applicables	Article6: Textes généraux applicables Les textes n°12 sont caduques.
32	Article8:Ordresdeservice(CCAGArticle8) Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :} 8.1 L'Ordre de Service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié par le Maitre d'ouvrage.	Article 8 : Ordres de service Les différents ordres de service seront établis suit: 8.1 L'ordre de service de commencer les tra l'Autorité Contractante et notifié au Cocontract service du marché, à l'Ingénieur du marché, à et au Maître d'œuvre le cas échéant dans un jours ; passé ce délai, Maître d'Ouvrage cons Chef de service du marché, se substitue a ladite notification.

KIKI le 23 Juin 2020

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

ADDITIF N° 03/CAD2/SG/ST RELATIF A L'AVIS DE CONSULTATION N°01/DCO/CAD2/CIPM/ST/2020 DU 25/05/2020 RELATIVE À LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES ET AUX CENTRES D'ALPHABÉTISATION DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME VU LE POINT 14 DE L'AVIS DE CONSULTATION RELATIF À LA DEMANDE DE DOTATION SUSMENTIONNÉE ;VU CERTAINES INCOHÉRENCES ENTRE LE MODÈLE DE LA DESCRIPTION TECHNIQUE DU MATÉRIEL À FOURNIR, LE CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES ET LE CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF ;LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2EME DÉCIDE :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2eme, sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CA 2 à New-Bell BP 11409, Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/675 10 77 77, contre récépissé au plus tard le, 23/06/2020 à 14heures précises, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE</p> <p style="text-align: center;">N°001/DCO/CAD2/CIPM?ST/2020 du 25/05/2020</p> <p style="text-align: center;">La fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publique et aux centres d'alphabétisation de la Commune d'Arrondissement de Douala 2eme.</p> <p style="text-align: center;">« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2eme, sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CA 2 à New-Bell BP 11409, Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/675 10 77 77, contre récépissé au plus tard le, 26/06/2020 à 10heures précises, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE</p> <p style="text-align: center;">N°001/DCO/CAD2/CIPM?ST/2020 du 25/05/2020</p> <p style="text-align: center;">La fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publique et aux centres d'alphabétisation de la Commune d'Arrondissement de Douala 2eme.</p> <p style="text-align: center;">« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis e fait en un seul temps). L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 23/06/2020 à 15heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2. dans la salle FAMPOU David Dagobert sise à l'Hôtel de Ville de Douala 2ème.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis e fait en un seul temps). L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 26/06/2020 à 11heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2. dans la salle FAMPOU David Dagobert sise à l'Hôtel de Ville de Douala 2ème.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>N.B : Toutefois les prestataires ayant déjà acheter le Dossier de Demande de Cotation sont priés de passer à la Commune d'Arrondissement de Douala 2^e, Bureau du Chef Service Technique pour acquérir</p> <ul style="list-style-type: none">● Le Modèle de la description technique du Matériel à fournir version modifiée,● Le Cadre du Bordereau des prix unitaires version modifiée,● Et le Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif version modifiée. <p>Reste sans changement</p>

DOUALA le 22 Juin 2020

Le MAIRE

FAMPOU Denise

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm